

Paola Tabet

La grande arnaque : échange, spoliation, censure de la sexualité des femmes*

"La théorie de la construction sociale de la sexualité proposait une idée extrêmement scandaleuse. Elle suggérait que l'un des derniers fondements de la 'Nature' dans notre pensée était changeant et versatile, le produit de l'action humaine et de l'histoire plutôt que le résultat invariant du corps, de la biologie ou d'une pulsion sexuelle innée."

Carol Vance 1989

1. Une marchandise très demandée

“ Le sexe est une marchandise, et une marchandise très demandée tant chez les riches que chez les pauvres. Il fait partie intégrante de l'économie informelle de la ville ” (Preston-Whyte, Varga et *al.* 2000).

Nous sommes à Durban en Afrique du Sud où, depuis les banlieues d'extrême pauvreté jusqu'aux quartiers des hôtels et du tourisme, le sexe est objet d'échange économique. Dans la phrase citée en épigraphe il y a pourtant un non-dit, une chose qui paraît si normale et si évidente qu'elle n'est même pas spécifiée: c'est que les demandeurs sont des hommes¹ et que les fournisseurs de la “marchandise” sont presque toujours des femmes ou bien, quand ce sont des hommes, ils la fournissent presque à 100% à d'autres hommes.

Puisque le sens de l'échange - de qui provient la “marchandise” et à qui elle va? - est fondamental, il vaut alors la peine de se poser une question simple mais peut-être très éclairante: comment l'homme le plus pauvre, y compris plongé dans les situations les plus misérables, peut-il se payer le service sexuel de la femme la plus pauvre ; alors qu'au contraire la femme non seulement ne peut pas se payer des services sexuels mais, peut-on dire, elle n'a même pas droit à sa propre sexualité?

"Une femme qui s'affirme et se révolte devient une putain. Un homme qui en fait autant devient un empereur."

(Proverbe bengali – Bangladesh)

* Ce texte est un condensé de mon livre *La Grande Arnaque* (2004) et reprend tout particulièrement son dernier chapitre.

¹ En fait, comme le montre une étude sur l'Asie du Sud-Est: “Du côté des demandeurs, la pauvreté n'a jamais empêché les hommes de payer pour des services sexuels mais il va de soi que l'accroissement de la prospérité augmente la capacité d'acheter des services sexuels” (Lim 1998 : 210).

Mon terrain d'analyse sera l'échange économique-sexuel, les relations sexuelles impliquant une compensation. Mais pourquoi ne pas dire "prostitution" ?

Parce que : 1) le terme prostitution (ce que l'on entend banalement par prostitution) a un sens trop étroit pour englober toutes les formes de relations que je me propose d'étudier ; 2) il est trop marqué : sa connotation morale négative devrait elle-même donner lieu à une réflexion ; 3) quand on dit "prostitution" chacun croit comprendre de dont il est question. Le sens commun tient la prostitution pour un phénomène évident, immuable, anhistorique: n'est-ce pas "le plus vieux métier du monde" ?

Dans les sociétés occidentales en particulier, ce terme signale que l'activité professionnelle et le mode de vie, "l'état" d'une catégorie de femmes – les prostituées – sont totalement distincts de ceux des autres femmes. On établit un clivage absolu entre d'une part la putain, "la femme qui se vend", d'autre part la mère ou l'épouse, faisant de l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie une affaire d'essence.

Et pourtant, pour le sens commun (dans les pays occidentaux du moins) non seulement il y a toujours eu et il y aura toujours des putains, mais "toutes les femmes sont des putains", cela ferait presque partie de la "nature" des femmes – toute femme pouvant le devenir ou, plus exactement, pouvant être définie telle à un moment ou à un autre de son existence. La menace du "whore stigma", le stigmate de putain pèse sur toutes les femmes. Pheterson y voit à juste titre "a female gender stigma", un marquage des femmes comme classe de sexe : "La menace du stigmate de putain agit comme un fouet qui maintient l'humanité femelle dans un état de *pure subordination*. Tant que durera la brûlure de ce fouet, la libération des femmes sera en échec" (Pheterson 2000 : 111).²

Il s'est agi tout d'abord de travailler à identifier le champ même de la recherche, à en définir l'objet. La recherche effectuée à l'époque sur « les relations sexuelles impliquant une compensation » avait mis en lumière un fait fondamental: il n'y a aucun critère *universellement* valable et *universellement* accepté pour la définition de putain, à tel point que ce qu'une société définit comme licite et admissible, ou même prescrit aux femmes, dans une autre société peut entraîner l'appellation et le stigmate de putain. Et en particulier ce n'est pas la rémunération, la présence d'un échange économique à constituer l'élément universel qui peut distinguer un type de relation sexuelle d'un autre. En effet, la catégorie de *prostituée, putain, prostitution,*

ne peut se distinguer, ni être défini par un contenu concret qui lui soit propre, ou par des traits spécifiques. *C'est une catégorie définie par une relation : cette catégorie est une fonction des règles de propriété sur la personne des femmes dans les différentes sociétés. Et, plus précisément, la transgression, la rupture de ces règles* (Tabet 1987).

² Sur le stigmate de putain voir le texte fondamental de Gail Pheterson 1986 (trad. esp. Pheterson 2000).

Le terme *échange economico-sexuel*³ indique donc *non pas* la prostitution, mais *toute forme de relation sexuelle* qui comporte une compensation de la part d' un homme pour le service sexuel fourni par une femme .Cette compensation ou rétribution peut varier en entité et nature (du nom attribué par mariage au prestige ou position sociale, à l'accès d'un poste de travail, jusqu'à l'argent), mais est liée à la possible utilisation sexuelle de la femme, à sa disponibilité. De même peuvent varier la nature et la durée des services féminins. Les relations economico-sexuelles constituent donc un domaine qui comprend des rapports définis socialement de manières très différentes. A la place de la dichotomie tranchée entre mariage et relations amoureuses d'un côté et prostitution de l'autre, établie par beaucoup de sociétés, j'ai montré l'existence d'un *continuum*⁴ allant des rapports matrimoniaux jusqu'aux formes de prostitution les plus communes dans lesquelles il y a un échange régi par un contrat et un tarif explicites.

Ceci introduit un changement théorique radical. La recherche ne concerne plus un phénomène marginal, à la lisière de la société (des sociétés), mais le cœur même des rapports sociaux de sexe. C'est à dire la gestion sociale de la sexualité et de la reproduction et le lien organique, blindé on dirait, entre la gestion de la sexualité, la division sexuelle du travail, et l'accès inégal aux ressources. Bref, le noyau central des rapports sociaux de sexe en tant que rapports de classe. Ce qui les distingue enfin des autres rapports de pouvoir⁵.

2. Le problème de Malinowski

Un des points de départ de ma réflexion a été un problème posé par Malinowski. Dans sa recherche aux îles Trobriand Malinowski (1922, 1929) avait observé un fait qui lui paraissait inexplicable : dans la société trobriandaise, caractérisée par une grande liberté sexuelle et où les femmes seraient "autant portées sur le rapport sexuel que les hommes", on définit les actes sexuels féminins comme des *services rendus par les femmes* aux hommes et, en tant que tels, récompensés par des dons. Ce cadeau/compensation aux partenaires féminines est obligatoire dans tous les rapports, depuis les jeux sexuels de l'enfance jusqu'à la relation conjugale dans laquelle le mari fait des dons à son épouse pour ses services sexuels, ou comme dit Malinowski pour "l'entretien sexuel permanent" que celle-ci lui offre. Ces dons sont qualifiés de "paiement pour les services rendus" (*mapula*), c'est-à-dire par le même terme qui sert à désigner la rémunération de n'importe quel service. Mais pourquoi les actes sexuels des femmes sont-ils considérés comme un service ? La réponse de Malinowski est pauvre et décevante : il s'agirait d'un fait arbitraire et illogique, simplement un fait de coutume.

³ Ce n'est qu'à une étape très avancée de ma recherche en fait que, pour en définir l'objet, j'ai trouvé et adopté l'expression " échange economico-sexuel ", qui à présent m'apparaît si simple et si évidente .

⁴ Cf. plus loin.

⁵Le concept d'échange economico-sexuel a été élaboré en rapport étroit avec les problématiques concernant les rapports sociaux de sexe. D'autres contextes et formes possibles de transactions economico-sexuelles, tels par exemple ceux dans des couples homosexuels, ou ceux liés au sex work des travestis ou des transsexuels n'ont pas été objet spécifique de ma recherche et, même si d'indéniable intérêt, n'ont été évoqués que de façon occasionnelle pour éclairer quelques aspects des rapports economico-sexuels entre hommes et femmes. Cfr. Tabet 2004 par exemple pp. 152-154.

Pourtant le problème que soulève Malinowski est d'une grande importance. Pour bien de femmes (et d'hommes) dans le monde entier l'échange économique-sexuel en tant qu'élément traditionnel de base du mariage est une évidence. L'est aussi pour Marcel Mauss (Mauss 1950 : 268) : "Or précisément, à notre sens, l'un des faits les plus importants signalés par Malinowski et qui jette une lumière éclatante sur tous les rapports sexuels dans toute l'humanité, consiste à rapprocher le *mapula*, le paiement 'constant' de l'homme à sa femme, d'une sorte de salaire pour service sexuel rendu"; ou, comme il écrit ailleurs, "d'un salaire-don le service rendu par la femme lorsqu'elle prête ce que le Coran appelle encore "le champ" (*ibid.* : 190). Et Lévi-Strauss explique « l'anomalie apparente signalée par Malinowski » par sa théorie de la parenté et de l'échange des femmes⁶: « La relation globale d'échange qui constitue le mariage ne s'établit pas entre un homme et une femme qui chacun doit, et chacun reçoit quelque chose : elle s'établit entre deux groupes d'hommes, et la femme y figure comme un des objets de l'échange et non comme un des partenaires entre lesquels il a lieu ». Dans ces rapports, marqués par la position des femmes comme objets de l'échange et donc par la non réciprocité, il y aurait toutefois, une zone limitée où la femme a une petite marge de décision ou pour le dire avec Lévi-Strauss: il y a « *une catégorie dont l'exécution dépend, au premier chef, de son bon vouloir : les services personnels, qu'ils soient d'ordre sexuel ou domestique* » (Lévi-Strauss 1967: 134-135, mes italiques). On comprend bien, ici, la raison de la non réciprocité: il ne s'agit pas d'un échange de sexualité mais bien d'un *service* - soulignons la pertinence et force de cette définition - rendu par les femmes et comme tel récompensé⁷.

Il ne faut pas non plus oublier que le mariage a toujours été basé, et l'est largement encore, sur la division sexuelle du travail, que Lévi-Strauss (1971) définit comme "mystérieusement nécessaire". Une division qui a créé entre femmes et hommes une disparité totale dans l'accès aux ressources et à la richesse. C'est là le point d'ancrage de l'échange économique-sexuel dont le mariage est l'élément central et non un pas un élément occasionnel ou marginal⁸.

3. Le continuum de l'échange

Traitant du symbolisme de l'argent chez les Imerina de Madagascar, Maurice Bloch (1989 :166) remarque :

"En Europe le lien entre l'échange monétaire et l'échange sexuel ou familial est considéré ou bien comme absolument immoral ou bien comme une source d'humeur et de désaccord. Au contraire, à Madagascar, on n'éprouve pas le besoin de maintenir les deux registres séparés. Le devoir d'un homme est de donner à son amante un présent en argent ou en biens après la relation sexuelle. Cela vaut non seulement pour

⁶ Ou, pour reprendre la définition de Gayle Rubin (1975) du "traffic in women".

⁷ Rappelons-nous toutefois que souvent, quand ce « bon vouloir » de la femme dans l'exécution des services ne se manifeste pas ou pas assez, intervient la violence du mari, du père ecc. Voir entre autres D. A. Counts, J. K. Brown & J. C. Campbell eds. 1999.

⁸ Il sera important d'examiner l'effritement, du moins partiel, de l'institution du mariage dans les sociétés occidentales (et ailleurs) aussi à la lumière du développement du travail et de l'indépendance économique des femmes. Effritement dont les effets sur la sexualité, même si timidement, commencent à apparaître.

la sexualité préconjugale ou extra-conjugale, mais également pour les relations conjugales, quoique d'une façon moins systématique."

Le paiement n'est pas en effet ce qui définit une relation sexuelle par rapport à une autre. C'est le caractère occasionnel ou intermittent de la relation, et non pas le type d'objets échangés, qui à Madagascar distingue la prostitution des autres relations. Il ne s'agit pas non plus d'une situation particulière à Madagascar. En témoigne aussi la belle étude de Ruth Mazo Karras sur les *common women* de l'Angleterre médiévale :

"La notion occidentale moderne de la prostituée comme femme qui prend de l'argent pour un acte sexuel est le produit de significations particulières de la sexualité et de l'argent. Ce n'est pas une catégorie automatiquement signifiante dans n'importe quelle autre culture" (Karras 1996 : 10). En effet, "... la culture anglaise de la fin du Moyen Age n'avait aucune catégorie conceptuelle réservée aux femmes qui couchaient pour de l'argent" (ibid : 131)⁹.

Une femme n'était pas désignée "putain" (*whore*) sur la base de l'échange économique étant donné que cet échange concernait *toutes* les femmes. De plus, "La culture anglaise médiévale posait que toutes les femmes devraient appartenir à un homme (...) Toute femme qui n'était pas une épouse, une fille (placée directement sous le contrôle paternel) ou une servante (...) était suspecte, et un moyen de la maintenir dans le droit chemin consistait à mettre en doute sa moralité" (ibid. : 135). C'était une femme "*out of control*", "*out of place*" et, de ce fait, exposée au risque de se voir définie comme "putain". Le stigmate de putain, "*the whore label*", servait dans le cas de l'Angleterre médiévale (comme dans tant d'autres cas) à la maintenir sous contrôle.

Une autre situation peut offrir à la réflexion des pistes nouvelles. En Haïti (De Zalduondo et Bernard 1995), où la majorité de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté, il existe, à côté du mariage que seule une minorité pratique, différents types de relations sexuelles. Le plus répandu est le "plaçage" (plasaj, selon la graphie haïtienne), une union coutumière basée sur un contrat économique-sexuel négocié qui fixe les droits et les devoirs réciproques. L'homme monte un nouveau foyer dans lequel il "place" la femme avec qui il vivra au moins à temps partiel. Elle lui doit fidélité ; quant à lui, il devra se montrer correct, c'est-à-dire ne pas lacher économiquement cette femme et leurs enfants éventuels mais, s'il en a les moyens économiques, il pourra avoir d'autres partenaires.

Or, en Haïti, toutes les relations consenties, y compris conjugales ou extra-conjugales, sont considérées comme un échange : inputs économiques de la part des hommes, accès sexuel de la part des femmes. Et bien qu'hommes et femmes reconnaissent l'importance du travail féminin, on tient que *la ressource essentielle de la femme (sa richesse ou sa "terre"), c'est son sexe*.

"Le sexe des femmes est explicitement perçu comme ayant une valeur d'échange économique - comme étant leur avoir. Les femmes (...) doivent se référer à leur sexe comme *tè m'* (ma terre) ou *byen' m'* (mon avoir)...".. Une femme à qui son mari n'assurerait pas un entretien convenable peut l'humilier en public, criant et s'empoignant le sexe : "Pourquoi Dieu m'a-t-il donné ça ?" Les femmes parlent de la sexualité comme d'un "travail (...) qui n'est supportable et justifié que quand il est compensé par des prestations tangibles". Les compensations seraient l'expression de

⁹ C'est valable aussi pour la France d'avant la Révolution (Benabou 1987).

la gratitude de l'homme pour la faveur que lui donne la femme avec son "travail" sexuel.

Est mal vue la femme qui accepte des compensations de plusieurs hommes en même temps. Mais, par-dessus tout, *elle serait très mal jugée* - lascive, hypersensuelle ou "chaude", et de toute façon sans cervelle - *si elle avait des rapports non payés* : "Toute femme qui couche avec un homme sans demander ou se voir offrir en retour des bénéfices tangibles (ayant une valeur économique) est tenue pour inconséquente/frivole/pas sérieuse (*pa serye*), stupide (*bèt*) ou pathologiquement sensuelle/lascive (*chanel*)."
Le modèle auquel les femmes doivent se tenir est en effet celui d'un intérêt modéré pour la sexualité, et ce modèle leur est imposé également par la violence. "Une femme qui manifeste de l'intérêt pour le sexe ou qui va jusqu'à draguer un homme est *cho* (chaude), ou encore sensuelle (*chanel*), et une femme *cho* est au mieux inconvenante et, au pire, dangereuse." Donc il faut à tout prix *calmer* (*calmé*) une femme qui se permet d'exprimer son désir, y compris la calmer par un viol collectif qu'organisera celui-là même à qui elle a osé manifester de l'intérêt¹⁰. Puisque les femmes doivent se prêter aux désirs masculins, et surtout elles ne doivent ni prendre l'initiative ni réclamer du sexe. Pour conclure la compensation est tenue pour légitime et juste : la femme fait un usage correct de ses "biens" et l'homme donne un paiement correct pour y avoir eu accès. Rappelons cependant l'imbrication structurelle de l'économie, de la division sexuelle du travail et de l'échange économique-sexuel en Haïti : 1. une femme, par son travail régulier dans les emplois classiquement féminins du service domestique ou du petit commerce, a un revenu mensuel *de dix à cent fois* inférieur à celui d'un homme qui travaille dans le bâtiment; 2. dans l'échange, il est important de le souligner, la femme ne donne pas seulement du sexe, elle donne aussi son travail domestique et souvent son travail reproductif.

Or le cas de Haïti est particulièrement significatif, car il constitue un *renversement apparent* de ce que notre société considère comme juste et bon pour les femmes, et à ce titre il nous aide à clarifier l'enjeu : le droit ou plus exactement *le non-droit des femmes à une sexualité qui leur soit propre*, la transformation *obligée* de celle-ci en sexualité de service. La domination masculine repose sur un travail complexe, et impliquant la violence, de contrôle global et d'étouffement de la sexualité des femmes¹¹. Cependant les modalités et les expressions de ce processus varient.

Dans cette construction, c'est le rapport économique-sexuel qui apparaît comme un point focal. La structure générale de la division du travail et, avec elle, l'inégalité d'accès aux outils et aux moyens de production (Tabet 1979), enfin aux ressources font que les femmes dépendent de leur travail sexuel¹² et que le sexe est défini comme leur capital, leur terre ou leur moyen d'échange, tant dans les relations de mariage et

¹⁰ La recherche effectuée en Haïti fournit des cas de ce genre : l'homme convoité amène avec lui des amis : "Ils couchent avec elle à tour de rôle et commentent ensuite 'comment elle était'. La fille était complètement morte de honte..." (ibid. : 168). Sur la violence contre les femmes à Haïti, la diffusion du viol, quasi impuni, et la diffusion du viol politique, cf. aussi Coomaraswamy 2000. Les femmes haïtiennes ont été considérées juridiquement comme des mineures jusqu'à il y a un petit nombre d'années.

¹¹ Sur l'étouffement de la sexualité des femmes et son asservissement à la reproduction cf. Tabet 1985.

¹² Ou comme le disent les Hausa du Niger et du Nigéria "les femmes n'ont que leur sexe pour vivre" (Echard 1985).

de reproduction que dans des relations non matrimoniales. Peut-on dire que l'inégalité d'accès des femmes aux ressources génère (ou impose ?) l'utilisation du sexe comme ressource ?

Des sociétés distantes les unes des autres et différentes du point de vue de la structure sociale en fournissent des exemples. Ainsi l'échange de sexualité contre de la viande ou d'autres protéines animales connaît une large diffusion parmi les populations de chasseurs ou de chasseurs-horticulteurs de l'Amazonie. Cela a été abondamment souligné par Siskind (1973), et d'autres chercheurs en donnent témoignage (par ex. Kensinger 1984, Gregor 1985 pour les Mehinaku).

Chez les Mehinaku, c'est le poisson qui constitue la quasi totalité des protéines animales consommées. Les Mehinaku vivent de pêche et d'horticulture, avec le manioc pour produit de base. Chargées du processus d'épuration du manioc destiné à le rendre comestible, travail passablement fatigant, les femmes consacrent entre 6 et 9 heures par jour à préparer le pain de manioc (depuis l'extraction des tubercules jusqu'à la cuisson). Elles transportent le bois et l'eau, filent le coton, tressent les hamacs, fabriquent la corde et s'occupent des enfants. Les hommes défrichent les champs, fabriquent les ustensiles (flèches, canoës, etc.) et effectuent les échanges. Ils passent énormément de temps en activités sociales qui se tiennent dans la maison des hommes. Chez les Mehinaku, la division du travail crée une "interdépendance" des sexes dans laquelle, entre autres, ce sont les femmes qui travaillent le plus, tandis que *seuls les hommes ont accès au produit le plus valorisé, le poisson.*

La pêche, de fait, est une activité masculine. Bien qu'en certaines occasions les femmes puissent aider leur mari à vider les filets posés près du village, elles ne participent pas régulièrement à la pêche et, en particulier, elles sont tenues à l'écart des grandes expéditions de pêche. Les hommes soutiennent que la présence des femmes ruine la pêche, que les poissons "sont difficiles", qu'ils sont "révulsés par l'odeur du sexe des femmes". Mais "une fois qu'il est pris, le poisson joue un rôle particulier dans le marquage des comportements masculins et féminin": ces poissons à l'odorat si délicat constituent "la monnaie qui rémunère la sexualité" (Gregor 1985), la monnaie d'échange avec laquelle les hommes obtiennent leurs rapports sexuels et, surtout, leurs rapports extraconjugaux.

Ou encore: dans le Pacifique, à Yap, où la terre appartient aux hommes, les femmes sans terre (*landless*) n'ont que leur sexe comme "terre" à donner en échange de celle du mari. (Attention, cela ne signifie pas que les femmes vivent de la terre de leur mari et des produits de celle-ci : en échange de la terre elle-même qu'elles ne possèdent pas, elles doivent leur travail sexuel et reproductif ; et, de plus, en échange du *magar*, à savoir le travail investi dans la terre par le groupe clanique du mari, elles et leurs enfants doivent travailler pour ledit groupe clanique sur sa propriété à lui (Labby 1976 : 19-20, 28).

Enfin, dans bien de sociétés complexes on trouve, sous les diverses formes de prostitution, le sexe explicitement organisé comme travail (et, selon l'expression des prostituées italiennes, "nous sommes assises sur notre capital"), mais l'échange va bien au-delà de la sphère "professionnelle".

La transaction économique investit globalement les rapports entre les sexes. Mais au lieu de la division nette entre les différentes formes de rapports que nous avons coutume de nous représenter dans les sociétés occidentales, l'on doit plutôt postuler l'existence d'un éventail de variations, d'un *continuum* allant des rapports

matrimoniaux aux relations dans lesquelles il y a un échange régi par un contrat et un tarif explicites, comme cela se passe dans la prostitution.

Dans ce *continuum* les variations concernent :

- a) les types de services fournis (depuis le seul service sexuel jusqu'à des rapports qui comportent également, dans une mesure variable, des services domestiques, comme c'est le cas dans le mariage mais aussi dans différentes formes de prostitution, cf. White 1990 pour un exemple) ;
- b) le service sexuel proprement dit (depuis les situations où la femme est "à disposition", jusqu'à celles où les services sont spécifiés et quantifiés en temps et en rétribution) ;
- c) les formes de négociation (depuis la négociation explicite du paiement jusqu'à la diversité des formes implicites - stratégies de "séduction" pour obtenir une compensation qui ne peut se demander ouvertement ou dont on ne peut fixer l'importance) ;
- d) les diverses formes de compensation (depuis le don, l'entretien, etc. laissés à la discrétion de l'homme jusqu'au tarif convenu pour un service spécifique).

Quelque cas.

La présence régulière de l'échange économique-sexuel dans les villes africaines est un fait connu (Vidal 1977) et bien documenté dans de nombreuses études. Le *continuum* dans les rapports d'échange économique ou encore la coexistence de divers rôles et relations pour une même personne - sont une fois de plus mis en lumière par des recherches récentes, entre autres celles menées à Bamako par Annie Le Palec et par Françoise Grange Omokaro:

"La définition de l'OMS qui considère qu'une prostituée est une femme qui offre des services sexuels contre une rémunération, ici ne tient pas", écrit Annie Le Palec (1994). "En effet, recevoir une compensation de l'homme avec qui l'on a des rapports sexuels est une constante, quel que soit le type de relation (plus ou moins stable, etc.). Les jeunes hommes classent leurs partenaires sexuelles en trois catégories, les "copines" ou "régulières", les "louches" ou secrètes, les "occasionnelles", jeunes filles "ramassées" sur la route ou dans des boîtes. Mais il ne s'agit clairement pas de catégories séparées : la jeune fille régulière de l'un sera la partenaire secrète ou occasionnelle de l'autre. Un homme aura plusieurs "copines" et leur donnera très régulièrement de l'argent pour subvenir à leurs besoins. On rétribue également les "louches", et c'est aussi valable pour les "occasionnelles". A leur tour les jeunes filles, en cachant à chacun de leurs prétendants leurs autres relations, ont plusieurs amis réguliers ou secrets dans la perspective de "trouver un mari", et d'autres rapports, "occasionnels" ceux-là, pour "trouver de l'argent". Le Palec souligne : "Il n'y a rien de choquant à Bamako à lier les rapports sexuels et l'argent. *Ce qui serait choquant, ce serait précisément de ne rien donner ou de ne rien recevoir*" (mes italiques). Les familles voient dans ces amis de possibles futurs gendres, elles acceptent souvent de telles situations - un entraînement des jeunes filles à l'hétérosexualité reproductive -, et même, il faut le souligner, elles s'inquièteraient plutôt si la jeune fille ne manifestait pas d'intérêt pour ces rapports."

Et Françoise Grange Omokaro (2009) décrit la même situation toujours à Bamako, quelques années après, où

“les jeunes filles joueraient sur des stratégies de multipartenariat sexuel et amoureux dont elles retireraient dons monétaires et avantages matériels tels que vêtements et objets de luxe, sorties dans des restaurants et boîtes de nuit sélect et à la mode, etc. De nouvelles terminologies locales voient le jour pour désigner ces pratiques : on parle du phénomène « Chic, chèque, choc ». Les hommes se voient ainsi attribuer des rôles distincts et complémentaires : le « chic » caractérise le « beau mec », le « chèque » renvoie à celui qui possède un porte-monnaie bien rempli et le « choc » évoque le choix du cœur. D'autres référents locaux les dénomment en relation aux bénéfices attendus avec l'expression « 3V » qui signifie : villa, vidéo, voiture”. En effet on est en présence d' “un jeu de transactions complexes entre différents domaines : les sentiments, le plaisir et la sensualité, la procréation, le pouvoir, le prestige et l'économique comme dans les unions codifiées et ritualisées”.

Nous retrouvons cette fusion de projet "amoureux" ou matrimonial et de service sexuel - ou, de toute façon, cette fluidité de passage de l'un à l'autre - dans des contextes très différents, y compris dans celui de la prostitution explicite. Des rapports émanant d'organisations internationales décrivent ce genre de situations: l'inégal accès à l'instruction, au travail et aux ressources engendre une constante dépendance économique des femmes. Ainsi

“La dépendance peut être envers un “sugar daddy”, un mari ou un partenaire stable, quelques partenaires masculins fiables qui ont engendré les enfants, ou bien, pour les femmes qui sont dans le cadre de la prostitution, envers une succession de clients. Bien sûr, pour les filles et les femmes de nombreuses cultures, le sexe est la “monnaie” avec laquelle on attend d'elles quelles paient ce dont elles ont besoin pour vivre, depuis un examen scolaire jusqu'à une licence commerciale ou à un permis de passer une frontière” (UNAIDS 1997).

Le beau livre de Sturdevant et Stoltzfus (1992) nous montre des formes d'échange économique-sexuel dans le contexte néo-colonial des Philippines (et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est). L'énorme industrie d'accueil (boîtes de nuit, karaoké, *Ago-go* bars, salons de massages, etc.) qui compte des dizaines de milliers d'*hostess*' (ou *hospitality women*) est aujourd'hui recyclée pour le tourisme sexuel en provenance des Etats-Unis, du Japon, d'Australie et d'Europe. Les jeunes filles, parfois célibataires parfois déjà mariées et séparées, ont avec les militaires américaines et les touristes, comme avec les hommes du cru, des rapports qui vont de prestations sexuelles brèves à des histoires définies comme amoureuses, avec des cohabitations plus longues. Il arrive que ces histoires se terminent par le mariage et l'émigration loin des Philippines, mais le plus souvent elles se soldent par la charge économique supplémentaire d'enfants à entretenir (Sturdevant et Stoltzfus 1992, Law 1997). Souvent aussi les femmes, lassées d'autres emplois pénibles et mal payés, font ce travail (dans de dures conditions d'exploitation) pour apporter une aide économique à leurs parents, à leurs frères et sœurs qui sont en situation d'insoutenable misère¹³.

¹³ L'aide à la famille d'origine, assurée par diverses formes de prostitution, n'est assurément pas un fait isolé ni récent. En voici un exemple tiré de l'étude classique de Luise White sur l'histoire

Amère contradiction : alors que (comme l'attestent aussi les recherches sur les bases militaires américaines du Pacifique, cf. Enloe 2000), le travail sexuel des femmes peut être le pilier de l'économie tout entière - et en effet sur ce travail prospèrent hôtels, restaurants, bars, maisons de couture, taxis, entreprises commerciales les plus variées, et toutes les personnes qui de façon ou d'autre et à quelque niveau que ce soit ont affaire avec ce travail (depuis les propriétaires des locaux etc. jusqu'à la main d'oeuvre de base), les femmes en retirent bien peu de bénéfices:

“La vérité, c'est que la vente du travail sexuel des femmes est la base d'un système économique de dimensions considérables, et cette vérité a été valable dans le passé comme elle l'est pour aujourd'hui. Il est rare que les femmes en retirent un bénéfice financier. Le pouvoir et l'argent sont entre les mains de ceux qui achètent et de ceux qui gèrent le business, ainsi qu'entre les mains des gouvernements qui s'enrichissent de ces arrangements” (Sturdevant 2001:144)¹⁴.

Une réflexion. Dans des débats sur ces thèmes, et aussi dans les recherches, bien que l'on utilise le terme d'échange économique-sexuel, il se produit souvent un fait curieux : le mariage, mine de rien, n'est pas intégré dans le *continuum*. Le concept de *continuum* ne semble en fait pas poser de problème lorsqu'il s'agit de populations africaines ou d'autres régions extra-européennes ou de pays émergents, ou s'il s'agit de femmes immigrées de ces régions, mais il semble faire l'objet d'une résistance (et avec cela aussi une manque de recherche) lorsqu'il s'agit de sociétés européennes ou nord-américaines. Au point que, tout particulièrement pour ces sociétés mais pas seulement pour celles-ci, on assiste souvent à une utilisation banalisée de l'idée d'échange économique-sexuel qui devient un simple synonyme de prostitution ou, de toute façon, de sexe payant. Dans le terme d'échange économique-sexuel (et de *continuum*), ainsi, ne sont pas inclus les rapports qui, tout en comportant un échange, ne sont pas stigmatisés, mais sont même considérés comme les fondements de l'ordre social et totalement légitimes. Je pense que les raisons de cette difficulté apparente, qui pour moi est aussi théorique, méritent d'être questionnées. La distinction nette, porteuse de jugement moral, entre intimité, affection et transactions économiques, communément faite en Europe et en Amérique du Nord (et dans d'autres sociétés ailleurs), occulte la structure économique fondamentale des rapports entre les sexes en oubliant, entre autres, les siècles d'histoire des pays occidentaux où la dépendance économique des femmes était la règle et les femmes devaient se soumettre à leur mari, père ou patron.

Une aide à la réflexion sur la façon dont les ruptures dans ce *continuum* sont actuellement institutionnalisées dans les pays de l'Occident, nous vient d'un travail récent et novateur de Viviana Zelizer ¹⁵.

de la prostitution à Nairobi. La peste bovine (1890-1910) avait détruit des troupeaux entiers. Dans les années 1900-1914 “...les femmes effectuaient pour le compte de leurs familles un travail qui consolida une génération de pères. Elles le faisaient par le biais soit du mariage (inflation du prix de l'épouse) soit de la prostitution. Les troupeaux étaient reconstitués ...” (White 1990 : 39) . Et voir aussi, pour la Thaïlande, Lim 1998.

¹⁴ Sur le poids du *sex work* dans l'économie de divers Etats de l'Asie du Sud-Est, cf. Lim 1998 .

¹⁵ Viviana A. Zelizer, 2005. Cfr. aussi Hasday 2005. Et cfr. Zelizer 1997.

Zelizer s'oppose à la thèse de ceux qui, notamment parmi les juristes, considèrent les rapports intimes et les transactions économiques incompatibles - appartenant même à des « mondes hostiles » - et que l'échange économique serait de fait une pénétration récente et néfaste du marché dans les rapports intimes et documente, pour les Etats Unis, de façon passionnante, la façon dont *les transactions d'ordre économique sont constamment présentes dans les rapports personnels impliquant la sexualité*, qu'il s'agisse de mariage, de fiançailles, de *dating*, de concubinage ou de *sex work*, mais également dans d'autres rapports personnels.

L'enquête de Zelizer éclaire donc, pour les Etats-Unis, d'un côté la présence constante de l'échange économique dans les relations personnelles, de l'autre *l'incessant travail effectué, tant sur le plan de la pratique sociale que sur le plan juridique et institutionnel pour sauvegarder les différences établies*. Elle montre également la façon dont ce travail opère dans le détail pour la protection du mariage. Au point que, dans un procès entre ex-concubins, la cour « déclara que définir leur relation en tant que mariage *n'était pas simplement incorrect, mais moralement dangereux* » et affirma péremptoirement : « *assimiler au mariage une relation non maritale tel que le concubinage équivaut à faire violence à la structure même de notre société civilisée* »¹⁶ (c'est moi qui souligne).

Nous avons donc besoin de recherches qui prennent en compte les structures légitimes des relations economico-sexuelles aussi dans les pays occidentaux. Et il faut aussi considérer que les frontières de la sexualité sont en train de se déplacer (cfr. Bajos N., Bozon M. et Beltzer N. eds. 2008). La fluidité ou les déplacements des limites entre domaines et formes différentes des échanges economico-sexuels, sous l'influence, entre autres, du poids croissant d'Internet, apparaissent de façon de plus en plus précise. Mais on oublie souvent, comme le souligne Laura Agustin (2005), que beaucoup des "activités stigmatisées sont partie prenante de la vie sociale conventionnelle". Un exemple en est la diffusion et l'utilisation de produits de sexe commercial, tels que films et sites porno, au sein des couples. Et les rencontres à travers Internet sont de plus en plus banales (et recherchées également par les femmes). Il me semble donc nécessaire de travailler aussi sur l'intersection de ces activités avec le monde de la sexualité *légitime*, de travailler en fait sur les intersections entre différentes formes et niveaux de l'échange economico-sexuel.

4. Le conditionnement de la sexualité des femmes

“ On ne naît pas femme, on le devient.”

Simone De Beauvoir 1949

Revenons à notre question centrale, celle que soulevait l'interrogation de Malinowski : qu'est-ce qui fait que, même dans un contexte d'apparente liberté sexuelle (aux Trobriand ou ailleurs) - où un *échange de plaisir contre du plaisir ou d'un service contre un service* semblerait possible -, qu'est-ce qui fait, donc, que l'échange de sexualité entre hommes et femmes est défini comme - et est de fait - un service rendu

¹⁶ *Schwegmann v. Schwegmann*, voir Viviana Zelizer, *op. cit.*, pp. 47 ss. (c'est moi qui souligne). Voir aussi d'autres causes comme celle de *Marvin v. Marvin*.

par les femmes (à ce titre rétribué par le partenaire masculin) ? Et comment se fait-il *que ne pose aucun problème* le fait que l'échange ait toujours (ou presque) la même orientation : de la part des hommes la compensation en échange de la "sexualité" des femmes, et de la part des femmes le service sexuel, en échange de la compensation ? La comparaison qu'établissent des enquêtes et des recherches menées au Mexique, au Brésil, en Indonésie et au Surinam est lumineuse.

Dans une recherche (Prieur 1998 : 240) effectuée à Mexico sur les travestis (appelés *jotas*), au sujet des relations entre les *jotas* et leurs amants (des hommes bisexuels, dits *mayates* ou *machos*), il apparaît que "quand un homme a rendez-vous avec une femme à Mexico, il l'invitera à sortir et paiera pour elle, et il devra lui faire des cadeaux. En échange, il aura sa compagnie pour la soirée - et peut-être pour la nuit. Ainsi la compagnie et la sexualité sont définis comme la contribution féminine, même si cela n'est jamais présenté comme un échange direct. Quand un homme a rendez-vous avec un *jota*, il ne ressent aucune obligation de payer, ce qui reflète le fait que la sexualité n'est pas définie comme quelque chose qu'il reçoit de la part du *jota* (...) Ce qui se passe entre les *jotas* et leurs amants (souvent jeunes et beaux), c'est juste que le sexe est défini le plus souvent comme une faveur que le *mayate* accorde au *jota*. (...) le *jota* n'est pas perçu comme une femme par l'homme - en ce sens que la sexualité du *jota* n'est pas perçue de la même façon que la sexualité féminine. Quand les deux partenaires font l'amour, ce n'est pas une faveur accordée par le *jota* : il est considéré comme étant motivé par son propre désir, et *il n'a donc besoin d'aucune compensation*" (mes italiques). L'idée est claire : la femme, au contraire, étant donné qu'elle n'est pas motivée par son désir propre (elle n'est ni pensée ni pensable, dans ce contexte, comme un *sujet* de la sexualité et du désir), étant donné que c'est plutôt un service qu'elle offre à l'homme, doit recevoir une contrepartie.

On retrouve une situation analogue pour les travestis brésiliens dans une intéressante recherche de Don Kulick (1998): c'est au travesti à faire des dons ou à entretenir le partenaire *macho*. Un autre cas, celui des relations des travestis *waria* d'Indonésie. C'est le *waria* à paier pour le service sexuel: "les hommes plus pauvres ne peuvent pas payer pour cela et donc doivent se soumettre aux désirs des *waria*" (Oetomo 2000). Voilà un cadre d'échange que nous connaissons déjà à partir des relations hétérosexuelles. Il n'y a pas lieu de payer celui qui est récompensé par le plaisir (on aurait ici un service réciproque et pour ainsi dire équivalent), tandis que l'on paie un service, c'est-à-dire une non-sexualité¹⁷.

Le point de vue de la personne qui fournit un service sexuel explicite et professionnalisé permet une mise au point intéressante sur le rapport entre la sexualité, le service et l'échange économique. Carla Corso et Pia Covre (dirigeantes du Comité italien pour les droits des prostituées) affirment que le client, en payant la prostituée, a droit à un service sexuel, *mais pas à sa sexualité à elle* ; "ma sexualité, il ne peut pas la payer", dit Pia. De même que dans le cas mexicains, brésiliens et

¹⁷ L'on en trouve enfin une contre-preuve, une confirmation supplémentaire, côté femmes, chez les filles qui sont dans le *mati work* (les rapports *mati*), rapports lesbiens très répandus au Surinam. Les femmes *mati* ont en outre des rapports réguliers, stables ou occasionnels avec des hommes dont elles ont des enfants, mais ce sont des rapports d'échange économique explicite. En effet, "... dans leurs rapports avec les hommes, les femmes voient une relation relativement directe entre le sexe et l'argent ". A la question de savoir si son partenaire lui donne quelque chose, une interviewée répond : "Alors, il vient, il s'assoit dans ma maison et il ne me donne pas mon argent, donc je dois être folle" (Wekker 1999 : 126).

indonésiens que nous avons vu, ce que l'on peut payer et ce que le client paie, c'est son *propre plaisir*. Il paie le *service* de l'autre, non le *plaisir* de l'autre. Et la prostituée, parce qu'elle ne reconnaît pas au client de droits sur sa sexualité à elle, peut elle-même utiliser le client à l'insu de celui-ci : "comme ça, on le roule deux fois, on lui prend les sous et la queue en prime" (Pia, mon interview, 1987). Par ce renversement, la prostituée, d'objet qu'elle est pour le client, devient sujet, se pose comme sujet dans la matérialité même des actes sexuels. L'enjeu - qu'affirment clairement Pia Cove et d'autres collectifs de prostituées et de militants travaillant à la défense des droits des prostituées (cf. Pheterson 1989, 1996, 2001) - est d'être un sujet à part entière, y compris un sujet sexuel.

Dans la sexualité il peut y avoir une réciprocité immédiate, mais ce qui en jeu ici, c'est quelque chose de spécifique et de défini : *la différence entre avoir sa propre sexualité ou fournir un service à quelqu'un d'autre*; et les acteurs en ont bien conscience. Quoique l'on doive prendre en considération l'existence de variations individuelles importantes, *cette différence a une structure sociale, elle est un produit social*.

Le problème, de la sorte, se déplace et devient: par quels moyens et dans quelles conditions la sexualité des femmes en arrive-t-elle à être transformée en service ? Ou plutôt, comment s'opèrent le conditionnement et la subordination de la sexualité féminine ? Une sexualité qui est soumise et canalisée à la fois vers la reproduction obligatoire (Tabet 1985) et vers le service sexuel. Et c'est là que se situe l'échange économique. L'échange économique-sexuel semble en effet se poser en même temps comme le résultat et l'instrument, ou mieux encore un des instruments d'un processus qui tend au conditionnement, à la censure et à la spoliation et de la sexualité des femmes. L'autobiographie d'une femme !Kung (Shostak 1983)¹⁸ nous fournit un exemple de ce parcours.

Les !Kung sont une population de chasseurs-cueilleurs du désert du Kalahari, qui a fait l'objet d'une énorme attention de la part des anthropologues¹⁹. La division du travail entre les sexes suit les lignes habituelles : la chasse et le monopole des armes appartiennent aux hommes, la cueillette aux femmes. La viande est la nourriture la plus recherchée, et valorisée. Cependant, c'est la cueillette effectuée par les femmes qui fournit l'apport le plus consistant et le plus régulier pour la subsistance du groupe.

A travers l'histoire de Nisa se font jour les divers éléments qui contribuent au conditionnement et au contrôle de la sexualité féminine. Le récit de Nisa retrace toutes les étapes de la vie chez les !Kung. Elle y décrit les tout débuts de la sexualité, les jeux érotiques des petites filles entre elles, les interventions des petits mâles qui cherchent à s'imposer.

Vient ensuite l'accoutumance aux jeux sexuels. ensuite le mariage, ou la série de mariages. Chez les !Kung, les mariages sont arrangés quand la fille est extrêmement jeune, souvent bien avant sa puberté. Ils lui sont fréquemment imposés. La toute jeune fille arrive à faire des tentatives de suicide. Tant que la fille est petite, le groupe manifesterait une certaine tolérance à ses réactions, puis il exercerait des pressions de plus en plus lourdes pour qu'elle se conforme (Shostak 1983 : 147-149).

¹⁸ Mais cf. la pénétrante analyse et critique de ce texte par Micaela di Leonardo (1998).

¹⁹ Cf., Lee & Devore 1976 ; Lee 1979 ; Howell 1979 ; Draper 1999, et, dès avant ce projet, Marshall 1976.

Les premiers rapports “seront souvent traumatisants”. Si à la première menstruation ils n'ont pas encore eu lieu, l'homme les lui imposera “quelle que soit la résistance que la jeune fille puisse encore opposer”. A la puberté d'une fille son mari “ ne s'abstiendra plus de ‘prendre ce qui lui appartient’”. Et l'entourage de la jeune fille ne soutiendra plus ses refus. Le récit de Nisa parle des maris qui lui ont été imposés. Elle évoque ses fugues dans la nuit, ses menaces de suicide, les pressions familiales, les rapports sexuels forcés, comment le mari la viole, comment elle “cède” pour ne pas avoir encore plus mal. Et les discours de la mère, de la tante, du frère pour l'amener à se soumettre : “si tu refuses ton mari, qui te donnera à manger?” Et Nisa, de commenter : “J'écoutais tout ça, et après je comprenais. Finalement mes pensées ont compris... Quand Tashay voulait coucher avec moi, je ne le refusais plus.”

Nisa apprend le comportement sexuel requis : accepter le désir du mari comme prioritaire, faire l'amour, y avoir du désir, y avoir du plaisir. Au terme d'un processus qui l'a vue subir la sexualité forcée, lentement s'y accoutumer et l'accepter, Nisa exprime avec spontanéité et amusement la “ valorisation ” de soi que procure le don, le paiement (Shostak 1983: 271-272):

“Tu ne peux pas être seulement avec l'homme de ta cabane {le mari}, avec un seul homme... Un homme te donne une seule catégorie de nourriture à manger.” Mais quand on a des amants, on recoit des tas de choses différentes : “L'un vient la nuit avec de la viande, l'autre avec de l'argent, un troisième avec des petites perles. Ton mari aussi fait des choses pour toi et te les donne.”

Ou encore:

Quand le mari s'absente pour quelques jours, la femme “reste là, et elle en profite pour voir ses amants. Si l'un d'eux vit dans un village voisin et qu'un animal y est tué, il en coupera un morceau et le lui donnera. Ce sera de la belle viande, pleine de jus et de gras. Il s'assiéra près d'elle, cuisant la viande jusqu'à ce que le bouillon soit riche et épais. Elle le boira, et son cœur sera heureux. Elle pensera : “Oh, mon mari vient juste de partir, et je suis là, buvant ce magnifique bouillon’ ” .

Elle dit comme c'est bien d'aller dans d'autres villages:

“Même si elle y va avec son mari, elle pourrait avoir encore quelques amants. Car chacun d'eux lui donne quelque chose. D'un homme, elle prend une chose, d'un autre quelque chose d'autre, d'un troisième encore quelque chose d'autre. *C'est comme si ses parties génitales valaient de l'argent - pounds, rands, shillings* {elle rit} ! Elle fait sa cueillette à chaque endroit jusqu'à ce qu'elle ait rempli sa cape de petites perles, de tabliers couvre-pubis et de sous ” (c'est moi qui souligne)²⁰.

²⁰ Ce sentiment de valorisation de soi par le don/rémunération, nous le retrouverons dans nombre de sociétés différentes. Je l'ai rencontré dans des interviews de “femmes libres” du Niger et du Cameroun ou de prostituées italiennes et allemandes. Hans le mentionne souvent à propos de femmes françaises ou étrangères qu'elle a interrogées (Hans 1988).

Dans le récit de Nisa nous trouvons, réunis et intriqués, divers ingrédients : la division sexuelle du travail qui crée une différence et une dépendance, le don/rémunération, la satisfaction des besoins et en même temps la valorisation de soi pour qui reçoit le don/rémunération, le viol comme moyen de coercition et de domestication - l'amalgame hybride et efficace de la nécessité, de la violence et de la gratification.

Regardons ces éléments un par un. Le mariage et la division sexuelle du travail d'abord. La fillette Nisa est l'objet d'un "travail d'éducation" de la part du groupe. Le mari lui est présenté comme une figure paternelle, comme celui à la générosité de qui elle devra sa subsistance. Ainsi s'établit un double lien de dépendance économique (qui résulte de la division sexuelle du travail) et de dépendance psychologique. Chez les !Kung les femmes n'ont pas le droit de toucher aux armes, aux arcs et flèches qui sont l'absolu monopole des hommes, elles ne pratiquent donc pas la chasse (sauf la chasse aux petits animaux qui s'attrapent à la main ou à l'aide de bâtons). Les produits de la cueillette essentiels à la subsistance quotidienne du groupe viennent en majeure partie du travail des femmes. Mais le discours dominant, celui que l'on tient à Nisa et que finalement elle "comprend", *ne parle pas d'échange de ces végétaux contre de la viande, mais seulement de l'échange nécessaire de sexe contre de la viande*. Et ce discours insiste sur la dépendance des femmes pour ce qui concerne *le produit le plus prisé et recherché, la viande qui ne peut être obtenue que moyennant le rapport sexuel avec les hommes*, en particulier avec le mari. De sorte que la dépendance matérielle tend à se doubler d'une forme de reconnaissance et de dépendance psychologique au mari "nourricier". La satisfaction des besoins devient également gratification et valorisation de soi : cela m'est donné parce que j'ai de la valeur, parce que je plais.

En cédant et en "acceptant" le rôle, y compris sexuel, d'épouse, en "compréhendant" ce qui lui est dit et enfin en "aimant" son mari, Nisa devient une *femme*, elle entre dans le système des rôles sexuels ou, pour mieux dire, dans le *système de places de classe* de cette société de domination masculine. Inscrit dans cette structure de domination et de domestication, le don se révèle ainsi être un instrument de pouvoir à caractère complexe et ambigu, qu'il faut penser dans un sens plus large que le sens strictement économique : le fouet fait le chien, le don fait l'esclave, rappelle le dicton esquimau. Car en fait le don scelle une domestication qui s'actualise à travers un puissant mélange de violence et de récompense/valorisation pour faire accepter une norme imposée. La violence, la dépendance et le don parviennent par des voies diverses à produire, dans une majorité de cas, le conditionnement requis, conditionnement auquel on donne aussi le nom d'affection ou d'amour.

La boucle est bouclée : le don révèle sa logique de domination, en récompensant et en valorisant une sexualité requise et imposée comme un service. C'est dans la combinaison difficilement désintrievable de service et de désir - telle que nous l'avons vu se produire dans l'expérience de Nisa - que le conditionnement atteint sa pleine réussite. Mais, paradoxalement, son échec partiel aussi. Nisa développe des rapports affectifs, elle s'amuse à tromper son mari du moment. Elle cherche et elle trouve du plaisir dans la sexualité, elle arrive à exprimer son désir, elle prend plaisir à sortir des limites posées par le mariage. *Ses transgressions cependant ne s'opposent pas de front au système*. La division sexuelle du travail *reste intacte* et les tâches affectées à la femme dans le couple l'emportent sur les autres relations : les travaux dûs à "l'homme de ta maison" doivent être exécutés avant toute chose, ce n'est qu'après qu'on peut rencontrer les amants (Shostak *ibid.* : 273-274). Elles n'en demeurent pas moins des transgressions, et comme telles éventuellement sanctionnées. Conditionnement subi,

réaction et résistance à celui-ci, création d'espaces propres à l'intérieur même d'une telle coercition : ce parcours est et a été celui d'innombrables femmes.

Prenons un autre cas.

Dans sa recherche sur les Alui de la Côte d'Ivoire, Giulia Almagioni (1995-1996) décrit avec acuité les phases de la vie sexuelle des femmes: la première, où les jeunes filles à peine pubères, les *talua*, gèrent elles-mêmes leur sexualité comme une "ressource individuelle d'échange " et elles en usent, entre autres, pour accéder à l'argent de poche, aux dons (leurs partenaires préférés étant ceux qui disposent d'argent, à savoir les émigrés qui reviennent au village, les enseignants locaux salariés, etc.)²¹. Dans la deuxième phase, la collectivité récupère au cours d'une cérémonie initiatique la sexualité adolescente que jusque-là les jeunes filles ont gérée. La cérémonie sanctionne le passage de la sexualité féminine d'une "ressource individuelle" (utilisée aussi dans la recherche d'un partenaire possible pour la reproduction) à une "ressource collective" affectée à la reproduction, par son entrée dans le cercle des alliances matrimoniales et des stratégies politiques du groupe.

Durant la période où elle est *talua*, la jeune fille a un double devoir : avoir des amants et ne pas en avoir "trop", ne pas "trop courir" mais "rester assise bien tranquillement". Période de liberté, mais aussi, en réalité, période d'entraînement au service sexuel, à la disponibilité envers la sexualité masculine (c'est aussi le cas dans bien d'autres sociétés ; Echard 1985 en donne un autre exemple). Qu'il s'agisse d'une véritable éducation aboutissant au service sexuel reproductif, c'est ce que montrent quelques éléments dont la portée va bien au-delà de la société Alui : a) la jeune fille a, peut-on dire, l'obligation d'avoir des amants; b) elle ne doit rien savoir du sexe mais tout apprendre de son partenaire; c) elle reçoit une compensation, c'est-à-dire qu'elle apprend à utiliser sa propre sexualité non pas en fonction de son propre désir et de son plaisir, mais comme une ressource; d) l'idée de la violence masculine et celle du non-consentement féminin n'existent pas.

Imbrication de violence et d'échange. Giulia Almagioni (*ibid.* : 120) note :

"le concept et la définition de la violence ne sont pas pris en compte et ne sont pas évidents; dans la pensée de la culture Alui, il ne semble pas exister clairement un espace dans lequel classer des épisodes d'imposition à une femme du rapport sexuel. D'une part, parce que, de toute façon, on pose que la femme est toujours consentante, et la représentation fondamentale des relations sexuelles comme de services fournis par les femmes aux hommes pousse dans ce sens. D'autre part, parce que la frontière entre la sexualité

²¹ Almagioni parle aussi de l'utilisation bien peu libre de cette ressource d'échange dans le cadre de l'école entre les élèves et les professeurs (prestations sexuelles contre bonnes notes et promotions, avec le risque de rétorsion si la jeune fille refuse) et elle rappelle que cette pratique connaît une large diffusion en Côte d'Ivoire (et sans doute ailleurs).

comme ressource d'échange et l'imposition de l'acte sexuel est fragile et ambiguë." ²²

Voyons de plus près deux aspects des rapports de sexe qu'Almagioni a bien perçus et qui sont absolument centraux pour analyser le conditionnement de la sexualité, la violence et l'accès différentiel à la connaissance.

L'extension et la gravité, ou mieux l'universalité de la violence contre les femmes - l'un des points clé de l'analyse et de la pratique politique féministes, et qui, ces dernières années, a été également mis en lumière par des rapports et des recherches émanant d'organismes internationaux²³ - ont très longtemps été quasiment ignorées, en tout cas passées sous silence.

5. La violence²⁴

"...des problèmes soi-disant subjectifs, "individuels", "privés" sont en fait des problèmes sociaux, des problèmes de classe, (...) la "sexualité" n'est pas pour les femmes une expression individuelle, subjective, mais une institution sociale de violence". (Monique Wittig 1980)

"Il est clair qu'aucune relation humaine authentique n'était possible là où la violence était la sanction ultime. Il ne pouvait y avoir aucune confiance, aucune sympathie sincère ; et bien qu'une sorte d'amour pouvait parfois triompher sur cette forme d'interaction si perverse, l'intimité était d'ordinaire calculée et sadomasochiste." (Orlando Patterson 1982)

²² Ce que confirment de très nombreuses recherches (cf. par exemple Mane et Aggleton 2000). Les femmes négocient, cherchent à obtenir quelque chose en échange d'un service sexuel qu'en réalité elles ont l'obligation de fournir. Cf. aussi El Dawla et alii 1998.

²³ Cf. par exemple les rapports faits à l'O.N.U. par R. Coomaraswamy (Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences) de 1996 à 2003. Ces dernières années, dans le champ spécifique de la recherche anthropologique, des textes collectifs ont également été publiés, consacrés à divers aspects de la violence, entre autres aux femmes battues (cf. Counts, Brown, Campbell 1999).

²⁴ Qu'on garde à l'esprit les définitions des articles 1 et 2 du texte de l'O.N.U, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Résolution 48/104, 20 déc. 1993), et en particulier l'art. 2 :

« La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après:

a) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ;

b) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ;

c) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'Etat, où qu'elle s'exerce».

"Bien que les différents contextes sociaux, culturels et politiques dans lesquels la violence domestique existe donnent naissance à différentes formes de violence domestique, celle-ci est continuellement présente, elle transgresse les frontières nationales et les identités culturelles. Néanmoins, malgré son universalité, une conspiration du silence persiste à masquer l'étendue de la violence". (Radhika Coomaraswamy 1996)

Un silence qui a également concerné bon nombre des études anthropologiques²⁵.

Là intervient un fait très important pour notre analyse spécifique de la sexualité : le grand changement qu'ont connu les études ces récentes années. Tout d'abord, la sexualité est devenue un champ d'étude possible²⁶. Au cours des dernières décennies, deux facteurs ont contribué à "redécouvrir" la sexualité (Vance 1991) comme objet "légitime" d'étude et, en particulier, comme objet "légitime" d'étude anthropologique: la croissance démographique et les politiques de la population, la crise liée à la pandémie du sida. Autour de ces problèmes, apparus dans un contexte de transformation globale, un débat international s'est développé, au sein duquel les mouvements féministes, gays et lesbiens ont fortement affirmé leur présence politique, et la démarcation entre la recherche académique et le militantisme social et politique s'est progressivement atténuée (Parker, Barbosa, Aggleton 2000 : 2). La problématique des recherches sur la sexualité s'est modifiée. Aujourd'hui, l'optique n'est plus seulement celle qui avait cours : "Au cœur de cette reformulation, une perspective constructionniste déplace l'intérêt : on ne s'intéresse plus aux actes sexuels de corps singuliers, mais aux contextes culturels et sociaux dans lesquels s'exerce la sexualité" (Gagnon et Parker 1995 : 12).

Les questions changent et *se contextualisent*, faisant porter l'attention sur le rapport social entre les partenaires (et dans ce rapport social aux différences de genre, de classe et/ou d'ethnie, de "race"), donc sur les différences de pouvoir et, précisément, sur les modalités et les possibilités que chacun a de "négocier" la gestion des rapports

²⁵ Il faudrait réfléchir à l'écart notable qui existe entre

- d'une part, les recherches et les positions des organismes internationaux tels que les Nations Unies, l'UNAIDS, l'UNICEF, l'OMS, l'ILO sur les rapports entre les sexes, sur les discriminations systématiques, sur les violences (en particulier domestiques) et les tortures auxquelles les femmes sont soumises à l'échelle mondiale et dans les différents pays (et qui, comme l'a souligné plus d'une fois Radhika Coomaraswamy, jouissent d'une couverture institutionnelle),

- et d'autre part, les positions de l'Université, ainsi que des médias, dans lesquelles prévaut bien souvent, mais heureusement pas toujours, le silence ou l'indifférence. Peut-on considérer cela comme faisant partie de la couverture institutionnelle dont bénéficie la domination masculine en ses multiples aspects ? Nous devons aussi nous interroger sur le retard pris par les études ethno-anthropologiques en France et en Italie, pour ne citer que ces deux pays : bien souvent, le champ des rapports sociaux de sexe n'y est pas intégré aux problématiques théoriques ni aux cursus. Là encore nous avons affaire à la couverture institutionnelle qui sert le pouvoir des hommes ; et ne faudrait-il pas également lire dans ce silence une pratique de reproduction du pouvoir académique qui passe par une délégitimation systématique de certaines positions théoriques et des personnes qui les soutiennent (Mathieu 1999)?

²⁶ Alors qu'auparavant, comme le raconte Carol Vance (Vance 1991) pour les Etats-Unis, il était carrément déconseillé aux jeunes chercheurs qui voulait faire une carrière académique de prendre pour champ la sexualité.

sexuels (y compris la possibilité de demander et d'obtenir l'usage du préservatif et des techniques de *safer sex*) :

"Ainsi la question 'combien de fois avez-vous eu un rapport sexuel au cours du dernier mois' doit être articulée à des questions du genre : qui a pris l'initiative, dans quelles conditions, est-ce qu'un des partenaires aurait pu refuser, pourquoi avez-vous fait l'amour à ce moment-là, etc. La façon dont l'acte sexuel a été négocié et dont la négociation s'est conclue, on le voit, dépend souvent d'une menace actuelle ou antérieure de violence dans l'impensé de "l'ordre naturel des choses" (Gagnon et Parker 1995 : 14).

Le poids de la violence structurelle se manifeste aussi bien dans la construction d'une vulnérabilité à la séropositivité et au sida²⁷ que dans les problèmes touchant à la reproduction et "il devient évident que *toutes les questions relatives au sexe doivent être interprétées à la lumière des différences de pouvoir entre les hommes et les femmes*" (ibid. : 12, c'est moi qui souligne).

Les inégalités économiques et sociales entre les sexes, qui sont à la base des relations spécifiques au champ de la sexualité, prennent un sinistre relief. Et un nombre croissant d'études de terrain, menées tant en Europe et en Amérique du Nord qu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que des rapports émanant des organisations internationales comme l'UNAIDS, l'OMS et l'UNICEF, mettent en lumière l'importance déterminante et, pour les femmes peut-on dire dévastatrice, des rapports de pouvoir entre les sexes qui donnent forme à la sexualité et le terrible coût potentiel et effectif qu'ils ont pour les femmes.

Les données les plus récentes, issues d'un grand nombre de recherches effectuées partout dans le monde, livrent un tableau accablant de l'omniprésence de la violence, en particulier de la violence domestique, exercée sur les épouses, les cohabitantes, les soeurs, les employées de maison, les fiancées et ex-fiancées²⁸. Les pratiques vont des coups au viol, aux mauvais traitements de toutes sortes, physiques et psychiques, jusqu'au meurtre - les statistiques établissant que de 20 à plus de 50% des femmes, selon les pays, subissent des maltraitements (Heise 1995, UNICEF 2000)²⁹.

²⁷ Ainsi à Durban, Afrique du Sud dans les banlieues d'extrême pauvreté l'échange économique-sexuel devient même ce que l'on appelle '*survival sex*' et une fille répond-elle au chercheur : "Il vaut mieux mourir du sida en quinze ans que de mourir de faim en cinq jours" (Preston-Whyte, Varga et al. 2000). .

²⁸ Collier, Rosaldo, Yanagisako (1997: 78) notent à propos de la violence dans la famille aux U.S.A.: "Nous sommes confrontés à cette ironie : dans notre société, le lieu supposé du nourrissage et de l'affection inconditionnelle est aussi celui où la violence est le plus tolérée." En effet les sentences prises contre des personnes qui ont commis des actes de violence physique sont plus légères s'ils ont été commis contre des familiers : "en pourcentage, les poursuites pour homicide contre des membres de la famille sont moins nombreuses que celles contre des étrangers".

²⁹ On ne pourra ici qu'évoquer très synthétiquement quelques-uns des aspects de la violence. La littérature concernant la violence contre les femmes est désormais énorme et en expansion continue. Mais malgré le développement de la connaissance et de la conscience sur la violence contre les femmes, et malgré l'introduction de modifications dans le droit, y compris

"A l'échelle mondiale, la violence contre les filles et les femmes provoque, selon la Banque mondiale, plus de morts et de handicaps dans le groupe d'âge des 15-44 ans que le cancer, la malaria, les accidents de la circulation et même les guerres" (United Nations Population Fund, UNFPA, Population Issues Briefing Kit 2001). On dispose aussi des estimations de la Banque mondiale concernant le coût économique des violences contre les femmes. Elle "estime que, dans les pays industrialisés, les agressions et les violences sexuelles grèvent presque *une sur cinq des années de santé des femmes âgées de 15 à 44 ans*. On estime également qu'aux Etats-Unis, les employeurs paient 4 billions de dollars par an pour l'absentéisme, l'accroissement des dépenses de santé, l'augmentation du turn-over et l'abaissement de la productivité" (UNFPA 2000, mes italiques). Il existe des estimations également très élevées pour le Canada et les autres pays industrialisés. C'est là un des coûts extrêmement lourds d'une domination qui n'est jamais totalement assurée.

De plus la peur de la violence, la menace de la violence ne conditionnent pas exclusivement les femmes qui l'ont directement subie³⁰.

Je veux m'arrêter ici sur un aspect de la violence, celui qui "organise" le champ de la sexualité³¹ (et pas seulement). Il faut envisager la violence sous deux aspects : elle peut en apparence être individuelle (ou parfois exercée en groupe) et prendre pour objet une seule femme³² ; elle est dans le même temps un instrument de terreur pour toutes les autres. Le viol peut également prendre les formes les plus brutales comme le viol collectif amplement pratiqué dans diverses régions du Pacifique et ailleurs (Salomon 2000, 2003), que les hommes désignent par des termes (le *konvoi*, Fidji ; le *relais*, la *chaîne*, Nouvelle-Calédonie ; le *singel fail*, Papousie Nouvelle-Guinée, ou encore la *tournante*, banlieue parisienne) indiquant que, pour eux, il s'agit d'un jeu -

dans le droit international (par exemple au sujet des crimes de guerre contre les femmes), bien peu de choses ont en réalité changé pour les femmes au chapitre de la violence. D'ailleurs les conventions internationales demeurent largement lettre morte pour les Etats qui les ont signées.

³⁰ A propos de la présence de la menace dans les rapports entre les sexes, Mila Busoni (2001), citant à juste titre le texte classique d'Orlando Patterson, *Slavery and Social Death* (1982), écrit: "L'efficacité de la menace pour maintenir l'autorité et le pouvoir est égale sinon supérieure à celle de la violence manifeste et agie, puisqu'elle a une incidence sur le comportement, la perception et l'estime de soi chez la personne qui la subit."

³¹ Sur la violence dans la domestication des femmes à une sexualité de reproduction, l'apprentissage forcé du coït, la contrainte au devoir conjugal, cf. aussi Tabet 1985 (1998).

³² Dans des régions très pauvres de l'Afrique du Sud, à Gauteng, par exemple, le droit qu'ont les hommes aux prestations sexuelles des femmes est tel que, dans les bistrotts, le seul fait d'avoir accepté l'offre d'une bière implique que la femme ne peut pas se soustraire à l'"échange". Si elle s'y refuse, elle est contrainte, y compris par la force et devant les autres clients, à subir le coït (Wojcicki 2002) – ce qui n'est même pas considéré comme un viol. Voir aussi la recherche menée en Papouasie Nouvelle Guinée par Hammar (1992).

"C'est un jeu d'hommes", déclarent-ils en effet. Le *gang rape* est une violence bien connue aux U.S.A. comme en Europe et ailleurs³³.

Mais n'oublions pas la diffusion de cette sorte de violence dans ses formes les plus habituelles, et qui ne sont pas des agressions commises par des étrangers : celles qui ont lieu à l'intérieur de la famille. Il est connu par exemple que, même dans le cas de violence sexuelle sur des petites filles, il s'agit en majorité de faits survenus dans l'entourage direct, familial, des victimes. Et la violence sexuelle peut se manifester par toute une série de pressions, de harcèlements, de menaces, de chantages affectifs ou autres, jusqu'aux coups et violences physiques³⁴. Le viol conjugal (ou viol domestique, etc.) est le viol le plus largement pratiqué et, selon les sociétés, il peut être ouvertement approuvé et justifié, ou à tout le moins toléré. Cette imposition et cette violence ont de lourdes incidences sur les femmes et sur leur sexualité (et les empêchent de se protéger non seulement des grossesses non désirées, mais également des maladies sexuellement transmissibles et aujourd'hui du risque de mort par le sida)³⁵.

Les mutilations sexuelles - de la clitoridectomie à l'infibulation - constituent l'autre forme gravissime, socialement légitimée et peut-on dire institutionnalisée, de la torture et de la violence. Nous devons définir les mutilations génitales féminines (de même que le viol individuel et en groupe) comme violence sexuelle, violence de genre - c'est-à-dire violence contre les femmes en tant que classe. Une violence qui dans ce cas se "spécialise" et vise, avec la mutilation de la vulve, à l'extirpation, radicale, de la sexualité des femmes, à leur complète subordination à l'ordre et à l'usage masculins. Que la pratique des mutilations génitales féminines soit enracinée dans la domination masculine et liée à elle, c'est ce que montrent la difficulté et la lenteur que connaissent les tentatives de son abolition (même quand elles sont appuyées par les gouvernements nationaux et par les lois) – et ce, malgré les dangers et les effets désastreux parfaitement connus qui en résultent pour la santé des femmes ayant subi ces opérations³⁶. La violence apparaît donc dans le champ même de la sexualité "... comme l'un des mécanismes sociaux essentiels par lequel les femmes sont contraintes à occuper une position subordonnée par rapport aux hommes" (Coomaraswamy 1996).

³³ Parmi les formes de *gang rape*, il faut compter le viol collectif "ethnique" au cours des guerres, le viol politique comme torture ou représaille (et cf. aussi ses formes "traditionnelles" chez les Mehinaku dans Gregor 1985), mais également le viol à peine masqué des petites filles et des femmes dans les camps de réfugiés, par exemple au Burundi et dans d'autres régions d'Afrique touchées par la guerre. Et la liste risque d'être infinie.

³⁴ Cf. Holland, Ramazanoglu et al. 1998 qui montrent un *continuum* dans l'usage de la contrainte et de la pression, allant de la pression psychologique, le chantage affectif etc., jusqu'à la violence physique et au viol. Et cf. Tabet 1985 (1998).

³⁵ Voir l'extraordinaire recherche du Papua New Guinea Institute of Medical Research (The National Sex and Reproduction Research Team and Carol Jenkins, 1994). Je remercie Christine Salomon de m'avoir procuré ce document.

³⁶ La bibliographie sur les FGM, *female genital mutilations*, est aujourd'hui très développée. Je me borne à indiquer Hosken 1982 et Hicks 1993. Pour une discussion portant sur les positions politico-idéologiques relatives aux mutilations sexuelles, cf. aussi Mathieu 1994.

6. La connaissance

Lorsque la discrimination en acte contre les femmes reflète l'emprise de valeurs traditionnelles masculines – sous laquelle les mères elles-mêmes pourraient se trouver –, ce qu'il faut pour les femmes est, non seulement la liberté d'agir, mais aussi la liberté de penser – dans leur capacité et leur détermination à mettre en cause les valeurs reçues. (Amartya Sen 2001)

L'autre mécanisme fondamental consiste à empêcher les femmes d'accéder à la connaissance ou à leur en limiter l'accès.³⁷

C'est un fait bien connu que les dominants cherchent - et surtout qu'ils ont cherché avec succès dans le passé - à exclure du savoir les classes et les groupes dominés. Des efforts extraordinaires ont été consacrés, dans les différentes sociétés, à la sauvegarde du monopole du savoir. Il s'agit là d'un travail sans fin parce que sa réalisation complète est impossible (et contre-productive). Et c'est en même temps, comme la violence, un travail indispensable au maintien du pouvoir ; il a tendu par tous les moyens, et il continue souvent à le faire, à bloquer la connaissance, l'expérimentation et l'imagination des femmes dans tous les domaines, que ce soit la technologie³⁸, l'art, la philosophie, la religion, la science. Mais si la connaissance et l'imagination sont écrasées, comment, par quels moyens les femmes peuvent-elles penser le changement et l'utopie et imaginer que pour elles, *pour elles aussi*, "un autre monde est possible"?

La différence de pouvoir entre hommes et femmes détermine, sur le terrain de la sexualité également, un accès différentiel à la connaissance³⁹. Examinons-en brièvement quelques aspects. Il est clair que la pratique des mutilations génitales qui touche des millions de femmes annule ou en tout cas compromet gravement la condition primordiale pour parler de la connaissance de la sexualité et de l'exploration du désir⁴⁰. Les mêmes résultats sont atteints ou visés par les autres formes de violence sexuelle (tant physiques que psychiques) comme le viol, ou de conditionnement et de répression mentaux, mutilations psychiques pures et simples qui ont entraîné pour des millions de femmes l'impossibilité d'avoir une sexualité à soi.

³⁷ Je me borne à rappeler la différence la plus évidente, aujourd'hui bien connue, entre hommes et femmes, celle de l'instruction : selon certaines estimations, il y a dans le monde 960 millions d'adultes analphabètes parmi lesquels deux tiers de femmes, 130 millions d'enfants non scolarisés dans le primaire, et là aussi deux tiers d'entre eux sont des filles (UNFPA 2001).

³⁸ Cf. aussi Tabet 1979.

³⁹ Cf. Mathieu 1985, dont la passionnante analyse sur la conscience dominée et "médiatisée" pourrait entièrement être mise à profit dans le champ spécifique de la sexualité.

⁴⁰ Que ce soit les femmes elles-mêmes qui effectuent les opérations ou qui soutiennent ces pratiques n'atténue en rien la violence de genre qui en est la base ; cela devrait plutôt développer la conscience de la radicalité de la violence que subissent les femmes, violence et coercition psychiques et intellectuelles autant que physiques.

L'accès différentiel à la connaissance de son propre corps et de sa propre sexualité constitue, même dans des sociétés qui ne pratiquent pas les mutilations génitales⁴¹, l'autre forme d'invalidation des femmes et de leur sexualité. Il nous faut donc examiner sous quelle forme cette différence existe et ce qu'elle signifie pour la sexualité des femmes.

L'inégalité de connaissance entre hommes et femmes et la non-connaissance féminine semblent un fait général, en tout cas d'une diffusion extrêmement large. On en trouve bien des exemples dans les recherches que mènent l'I.C.R.W. et l'UNAIDS dans des dizaines de pays. D'autres recherches seraient d'ailleurs plus qu'opportunes. Cette disparité de savoir se vérifie même dans les registres en apparence les plus simples, comme la conformation des organes génitaux externes. C'est ce que montre une expérience de centaines d'ateliers du soir, à Sao Paulo au Brésil, s'adressant à des milliers de jeunes (*teenagers*) des deux sexes, dans le cadre d'un projet de prévention de AIDS (Paiva 2000).

Ces ateliers, inspirés des principes de la pédagogie de libération de Paulo Freire, se proposaient de favoriser une prise de conscience, de décoder les modes dans lesquels le contexte socio-culturel et les "scripts" sexués inconscients règlent la sexualité ; et surtout de construire un "*sujeito sexual*"⁴², un sujet sexuel capable de gérer sa propre vie sexuelle, de ne pas accepter les règles sociales comme "naturelles", mais au contraire d'acquérir la capacité de dire "non" et d'obtenir que ce "non" soit respecté, et d'explorer ou pas sa propre sexualité indépendamment de l'initiative du partenaire, d'obtenir des techniques et des moyens de *safe sex*, etc. Ces ateliers faisaient la place aux discussions, aux simulations de certaines situations. Les élèves façonnaient, avec de la pâte à modeler, des figures masculines et féminines intégrales, les organes reproducteurs et des parties du corps, sexuelles ou non (seins, fesses, langues, mains, vulves, pénis, bouches etc.). A partir de ces représentations et des discussions qu'elles suscitaient, les jeunes "apprenaient à quel point leur connaissance de leur corps était marquée par leur appartenance de sexe et combien de choses ils ne savaient pas". De leur discours, il ressortait que "*les hommes étaient censés tout connaître du plaisir, y compris les voies du plaisir féminin - et de fait les hommes avaient une meilleure connaissance de la vulve que n'en avaient la plupart des femmes*" (ibid : 224, mes italiques). Paiva met en lumière le fait que les adolescentes, tout en manifestant une vive curiosité, un désir de connaissances et une disponibilité à les acquérir, connaissaient peu leur propre corps. Le langage même, employé pour décrire les modèles construits du pénis et de la vulve, était différent selon le sexe des

⁴¹ Mais n'oublions pas que la tentation d'extirper matériellement et par la violence la possibilité de plaisir des femmes a eu une histoire également européenne et américaine avec le brûlement au fer rouge du clitoris de femmes et de petites filles qui présentaient des "troubles nerveux" afin de les "guérir" de leur maladie et de leur vice. On classait parmi les divers "troubles nerveux" le désir de quitter la maison, l'intérêt pour la nouveauté, l'agitation et, chez les femmes mariées, "l'aversion pour les rapports conjugaux". La dernière clitoridectomie effectuée dans le but de "corriger des troubles émotionnels" dont nous ayons connaissance a été pratiquée en 1940 aux Etats-Unis sur une fillette de 5 ans (cf. Sheehan 1997).

⁴² Dans la tradition brésilienne, note Paiva (ibid.), le concept de "*sujeito*" intègre la notion de citoyenneté.

locuteurs : les garçons utilisaient des mots vulgaires ("*street names*") pour désigner les organes, avec des connotations agressives (du genre un bâton, un pistolet) ; les filles usaient de mots du langage familial enfantin. Le travail effectué dans ces ateliers montre également que de toute façon les femmes doivent feindre de ne pas savoir, que la seule capacité qu'une fille doit avoir c'est celle d'accepter ou de refuser un partenaire : "Le seul savoir-faire dont une jeune femme a besoin est de savoir dire 'oui' ou 'non' à 'tel' ou à 'tel' partenaire", étant donné que la gestion du rapport, son déroulement et la connaissance de la sexualité sont réservés aux mâles.

Récemment encore, au Brésil, cette absence de connaissance de son propre corps est mise au jour dans une intéressante recherche sur la gestion sociale de la reproduction, selon la classe, la race et le sexe, menée par Valeria Ribeiro Corossacz (2004a, 2004b) dans un hôpital public de Rio de Janeiro.

Les femmes qui participent aux cours de préparation destinés à celles qui ont choisi la stérilisation comme méthode de contraception ou les femmes qui fréquentent le cours très semblable de planning familial reçoivent des notions d'"anatomie et physiologie de l'appareil reproductif masculin et féminin". On leur montre "le dessin d'une femme nue, assise jambes ouvertes et se regardant dans un miroir qu'elle tient à la main. De l'autre côté de la feuille, un dessin représente le vagin". L'instructeur commente : "Beaucoup de femmes qui viennent ici ne se connaissent pas, elles ne connaissent pas l'anatomie externe de leur appareil reproducteur. {...} Ceci {il désigne le clitoris}, quelqu'un en a-t-il entendu parler? Non?" Il poursuit en désignant d'autres parties de la vulve. Une femme intervient: "J'ai eu huit enfants ici et jamais je n'avais assisté à quelque chose de ce genre, jamais je n'avais vu une chose pareille!!! Jamais je n'avais entendu parler de ça avant." Et, bien entendu, il ne s'agit pas là d'un cas individuel, c'est le cas général⁴³.

Citons un autre exemple provenant de la Côte d'Ivoire (en reprenant la recherche de Giulia Almagioni sur les Alui). Nous y retrouvons la situation d'inégalité d'accès des sexes à la connaissance:

Chez les Alui, "il n'y a pas de transmission explicite du savoir sexuel entre les générations ni aucune forme de préparation: c'est l'homme qui enseigne, qui mène le jeu". En effet, "la jeune fille ne doit rien savoir avant, elle n'apprend que le jour où elle connaît un premier garçon"; "c'est le garçon qui l'a choisie qui l'initie", comme le disent les femmes interviewées. C'est sans doute une représentation idéologique et normative de la sexualité, mais elle montre "la présence d'un rapport précis de pouvoir dans les relations

⁴³ Ribeiro Corossacz souligne que le cours fait apparaître, en même temps que "la maigre connaissance qu'ont les femmes de leur corps et de leur sexe", une dimension de classe : "l'attitude face à cette 'ignorance' de celui qui à ce moment-là représente le savoir {l'instructeur}". Durant les cours, on voit se mettre en place la médicalisation progressive de la sexualité et des méthodes contraceptives, et on voit affleurer "l'ensemble des idées sur les sexualités masculine et féminine qui ne proviennent pas, en toute rigueur, du savoir médical", mais plutôt de l'"idéologie sexuelle brésilienne".

sexuelles jusqu'à la phase de leur apprentissage, une structure hiérarchique qui est intrinsèque {...} au mode même de penser la sexualité dans la culture Alui" (Almagioni 1995-1996: 113 ss.).

L'information que, dans de très nombreuses sociétés, les adolescentes reçoivent des adultes concerne tout au plus leurs capacités reproductives et se réduit quasi uniquement à des mises en garde contre les "dangers" du sexe. Michelle Fine (1988) analyse l'éducation sexuelle dans l'école publique américaine :

"Les discours autorisés sur la sexualité définissent ce qui est *safe*, ce qui est tabou, et ce que l'on doit taire." Et aussi : "On continue à enseigner aux jeunes femmes à craindre et à s'interdire d'explorer seules leur désir ; un tel contexte leur laisse peu de possibilités de critiquer les rapports de sexe ou les arrangements sexuels." La ligne type de l'éducation sexuelle se résume à un petit nombre de traits : l'adolescente est considérée comme victime potentielle ou comme objet de la sexualité masculine plutôt que comme un sujet sexuel à part entière ; on privilégie l'hétérosexualité conjugale par rapport à d'autres pratiques sexuelles, en insistant sur le self-contrôle, sur la moralité individuelle, l'abstinence, la résistance à la tentation et la chasteté avant le mariage; là seulement les femmes sont considérées comme des sujets susceptibles de décider. L'école autorise et pratique *l'élimination totale du discours sur le désir et sur le plaisir des femmes dans la sexualité*⁴⁴.

Les pays européens offrent de semblables situations. Dans une recherche effectuée auprès d'adolescents et adolescentes de 16 à 21 ans à Londres et à Manchester, les adolescentes "... manifestaient qu'elles ne disposaient d'aucune éducation formelle ou informelle sur les plaisirs physiques du sexe ou sur les potentialités de leur propre désir (...) Le contraste avec la façon dont les jeunes hommes apprenaient les choses du sexe était saisissant. Alors que les jeunes femmes étaient éduquées à protéger leur réputation et à se protéger elles-mêmes du danger, les jeunes hommes apprenaient que les vrais hommes sont des agents conscients dans la recherche du plaisir sexuel" (Holland, Ramazanoglu et al. 1998 : 7).

La contrainte sociale pèse de tout son poids sur les comportements des femmes dans les sociétés les plus diverses, avec le modèle normatif de la jeune fille sérieuse, innocente, qui ne sait rien du sexe et attend que l'homme prenne l'initiative, opposé au modèle de la fille stigmatisée comme "putain", la fille qui sait et qui décide. L'interdit plus ou moins rigoureux, imposé dès la petite enfance, de connaître et d'explorer son propre corps (que l'on songe combien, chez nous par exemple, on tolère le petit

⁴⁴Ce qui ne signifie pas une absence totale de ce discours entre les adolescentes, comme le montrent bien Fine et la recherche anglaise dont j'ai parlé ci-dessus, mais cela illustre les conditions défavorables et les rudes obstacles qui sont mis, socialement et institutionnellement, à l'autonomie des filles, à leur capacité de connaissance et donc finalement de gestion de soi. Et comme les organisations internationales ne cessent de le rappeler, cet état de fait a de graves conséquences tant au plan des grossesses d'adolescentes qu'à celui des maladies sexuellement transmissibles, en premier lieu le sida. Et cf. aussi Zavella 1997 sur l'éducation sexuelle des filles chicanas/mexicaines.

garçon qui touche son sexe et joue avec, mais non la petite fille qui en fait autant) constitue un élément essentiel dans le modelage de la sexualité féminine, et il excède grandement la question de la virginité. Il s'agit là d'un point crucial puisqu'il concerne le conditionnement global de la sexualité. Dans nombre de sociétés en effet, l'adolescente *ne doit* rien savoir, ne pas avoir un désir à elle⁴⁵. Elle attendra du mari (ou, dans d'autres sociétés, du premier partenaire) qu'il lui apprenne tout. En fait, pour reprendre la formulation incisive de Colette Guillaumin (1992 : 52 ss.) :

“L'absence (de désir, d'initiative) renvoie au fait qu'idéologiquement les femmes SONT le sexe, toutes entières sexe et utilisées dans ce sens. (...) Sexe est la femme, mais elle ne possède pas un sexe : un sexe ne possède pas soi-même. Les hommes ne sont pas un sexe, mais en possèdent un (...). (...) les femmes ne sont pas des êtres humains ayant, entre autres caractères, un sexe: elles *sont* toujours, directement *un sexe*. L'univers objectal, le déni farouche qu'elles puissent être autre chose qu'un sexe, est un déni qu'elles puissent avoir un sexe, être sexuées.”

Dès lors, il n'est pas surprenant que pour les adolescentes "l'important dans les rencontres sexuelles est d'aller au-devant des besoins et des désirs des hommes" (Holland, Ramazanoglu et al. 1998: 7). Voici un exemple (qui montre aussi le coût de cet état de choses pour les adolescentes) tiré de l'interview d'une fille de 17 ans :

“La fille ne dit rien... parce que... vous savez, c'est le rôle du garçon de parler de ce genre de choses... (...) On pense que c'est la place de la fille de juste supporter, quelque chose comme ça, le garçon demande et demande et demande et après la fille, juste, cède pour finir, et dit d'accord, bon. Quelque chose comme ça. (...) Ouais, pour finir elle dit oui et après tout va bien, tout, le garçon est vraiment heureux, il devient vraiment heureux. Et elle, le lendemain, elle flippe, c'est comme ça que c'est censé se passer" (Holland, Ramazanoglu et al. 1998: 91).

A la question de savoir ce qu'elle attend du sexe, une autre jeune fille de 19 ans répond :

" (...) l'essentiel, pour moi, c'est que je veux - je veux le rendre heureux, je veux - je - je pense, vous voyez, je veux faire tout pour lui, vous voyez, je lui demande 'est-ce qu'il y a quelque chose que je peux faire pour toi ?' (...) si je peux le faire - je veux dire quand il atteint réellement l'orgasme, pour moi, ça - c'est plus important que tout - (...) et ça me donne un sentiment formidable, je pense que c'est vraiment super. Mais non, vraiment ça m'est égal si, par exemple, je n'ai pas d'orgasme, ça m'est tout à fait égal" (*ibid*: 121).

La possibilité d'exprimer son propre désir fait défaut, mais plus encore – puisque chez l'être humain la sexualité et le désir ne sont pas une donnée mais un objet en

⁴⁵ A cela s'ajoute le conditionnement produit par des messages contradictoires et inhibiteurs, un véritable *double bind* (Mathieu 1985) dans lequel les filles sont coincées.

costruction - la possibilité de le connaître, de l'élaborer, de l'imaginer. Jointe aux autres facteurs déterminants que sont la violence, la subordination et la dépendance, les limitations imposées aux femmes dans la connaissance de leur propre corps produisent une définition extrêmement réduite de la sexualité. La sexualité, c'est "l'acte sexuel", le coût *tout court*⁴⁶, hors de quoi il semble qu'il n'y ait pas de sexualité.

Le défaut de connaissance et d'élaboration s'accompagne à l'évidence d'un défaut de langage. Ou, pour mieux dire, il y a là une présence qui est écrasante: l'espace du discours est occupé par un seul type de langage, le langage masculin - langage de dominant exprimant la domination : "Les métaphores et registres sémantiques utilisés pour décrire les actes hétérosexuels dans diverses cultures, notamment occidentales et latino-américaines, montrent comment la domination de genre structure de façon universelle mais non uniforme la perception de la sexualité physique" (Bozon 1999: 3). Et, dans le même temps, corrélée à cette imposition de la parole dominante, et corrélée également à l'interdiction de connaissance : l'absence de parole des femmes⁴⁷.

Bozon (1999), à partir des matériaux fournis par l'enquête sur la sexualité en France, note la difficulté qu'ont les femmes à disposer de mots pour "nommer leurs pratiques sexuelles". Ainsi une jeune fille n'arrive-t-elle pas, même dix ans plus tard, à décrire son premier rapport en termes concrets : "J'étais avec un garçon qui n'a pas su faire attention et qui... à moi, à ma sensibilité et qui est allé jusqu'au bout... sans vraiment prendre de précautions et... ça m'a fait très mal après, enfin moralement." Description euphémique que ferait très difficilement un jeune homme. Pour les femmes, le "déroulement du rapport et le déplaisir physique ne peuvent être dits légitimement qu'en termes moraux et relationnels". On retrouve un tableau très semblable dans

⁴⁶Et cfr. Lieber M., E. Hertz et J. Dahinden J. (2010: 16-19) qui décrivent les effets de conceptions de ce genre dans la recherche. En critiquant l'absence d'analyse dont le travail sexuel a fait l'objet dans les sciences sociales, elles montrent comment ceci est lié à une représentation sexiste fondamentale qui voit les femmes comme passives devant et dans l'acte sexuel et réduit en fait les relations sexuelles au coût "supposé trouver sa justification dans la nature humaine et dans le besoin de reproduction". Pour cette représentation sexiste "le "travail du sexe" effectué par les femmes dans la prostitution ne peut être véritablement du "travail", car seul pénétrer représenterait une forme du faire, avec la dépense d'énergie qui y est associé; se faire pénétrer serait ne rien "faire" du tout".

⁴⁷ Quelques auteurs parlent à ce propos d'une "mutilation génitale psychique" avec des "conséquences pathogènes": ce serait l'effet, non seulement de la méconnaissance en général, mais aussi de la quasi absence de termes, dans le langage courant, désignant les organes génitaux féminins -- en particulier les organes génitaux externes et leurs différents éléments. Des termes scientifiques comme "vulve", ne sont pas compris, il n'y a pas de consensus sur leur signification, et ils paraissent d'ailleurs imprononçables. L'imprécision, le caractère vague, l'euphémisme seraient les caractéristiques principales (auxquelles le langage masculin peut adjoindre des expressions de dégoût ou d'horreur, comme dans l'expression "le chat noir égorgé") des noms désignant le sexe féminin. Cela révèle "un contexte culturel dans lequel les organes génitaux féminins sont ou bien absents conceptuellement, ou bien perçus négativement". La conclusion de cette recherche menée dans cinq universités anglaises (cf. Braun et Kitzinger 2001) apparaît évidente: "Un langage qui ne permet pas aux femmes de parler des différentes parties des organes génitaux, ou de concevoir ceux-ci comme étant formés de différentes parties, les empêcherait continûment d'inscrire les organes génitaux féminins dans leur image du corps."

l'étude sur les jeunes de Londres et de Manchester : les garçons disposent, sur la sexualité physique, d'un langage que l'on juge inapproprié pour les filles ; au contraire, celles-ci n'usent que d'

“un langage respectable et romantique qui ne leur permettait pas d'exprimer les enjeux pratiques de la sexualité, leur propre souffrance ou leur plaisir dans le contact corporel. *L'essentiel du langage féminin sur le sexe était fait de silences*” (Holland, Ramazanoglu et al.1998 : 7, mes italiques).

7. La grande arnaque

“Une culture machiste de la période jurassique impregne encore, tel un virus, l'intégralité de notre tissu social” (Ca^ndido Grzybowski). La sexualité avec l'échange économique-sexuel se situe en son centre. C'est un domaine révélateur et explosif. Si un autre monde pourra voir le jour, cela dépendra en gran partie de la manière dont on affrontera le noeud des rapports entre les sexes.

Rappelons la question que nous soulevions au début de ce texte: pourquoi l'homme le plus pauvre peut-il se payer le service sexuel de la femme la plus pauvre, tandis que la femme non seulement ne peut pas se payer des services sexuels, mais elle n'a même pas droit à sa propre sexualité; et par dessus le marché, c'est éventuellement son travail qui permettra à son homme de se payer d'autres distractions et d'autres services sexuels ?

Rapprochons quelques éléments connus:

1. dans le monde entier, il y a une *concentration absolue ou presque des richesses* entre les mains des hommes;
2. les femmes effectuent *bien plus de la moitié des heures de travail*;
3. la *“dépendance économique”* des femmes est endémique;
4. *l'échange économique-sexuel est une constante* des rapports entre les sexes.

Dans quel rapport ces éléments sont-ils ?

Avec l'échange économique-sexuel, nous nous trouvons devant une gigantesque arnaque fondée sur le plus complexe, le plus solide et le plus durable des rapports de classe de toute l'histoire humaine, le rapport entre hommes et femmes. Une arnaque toujours à l'oeuvre aujourd'hui.

Les éléments qui concourent solidairement à la construction de ce rapport de classe sont, sur le plan économique, des éléments simples mais d'une importance incalculable : la division sexuelle du travail et l'accès différencié des femmes et des hommes aux ressources, aux moyens de production et à la connaissance dans les sociétés étudiées, avec le gap technique qui en résulte entre hommes et femmes

(Tabet 1979) et, dans l'histoire des sociétés capitalistes, entre autres, les différences de salaires et le travail domestique gratuit des femmes⁴⁸.

Dans ce système, les femmes fournissent une quantité de travail absolument disproportionnée. Le surtravail des femmes donne aux hommes la possibilité d'accumuler des ressources⁴⁹ - avec, entre autres conséquences, la concentration actuelle des richesses mondiales entre les mains masculines - et, partant, l'accès et « le droit » au service sexuel des femmes. D'un autre côté, l'appropriation sexuelle du corps des femmes (l'expropriation de leur propre sexualité), réalisée y compris au moyen de la violence et de l'empêchement systématique à la connaissance, devient la base et l'instrument de l'appropriation de leur travail.

On peut faire l'hypothèse que c'est le surplus de travail des femmes qui, joint à l'écart économique (et technique) existant entre les hommes et les femmes, rend possible, et ce dès les sociétés technologiquement les plus simples, l'échange économique-sexuel. Ce surplus de travail des femmes est aussi la condition de l'accès des hommes à un surplus de temps libre, *donnée déterminante pour le savoir et la création*.

L'échange économique-sexuel constitue ainsi, on peut le dire, la charnière du rapport de classe entre les hommes et les femmes, un rapport sous-jacent et articulé aux systèmes sociaux et économiques les plus divers et qui pourtant en constitue la base. Un système diversifié, puissant et en même temps d'une extraordinaire compacité. On se trouve face à un rapport global qui lie oppression sexuelle, limitation de la connaissance et exploitation économique.

“Les femmes sont faites pour faire des enfants”, “les femmes n’ont que le sexe pour vivre”, dit-on : il est donc normal qu’elles dépendent des hommes. Comme dans un tour de prestidigitation, le travail accaparé des femmes par les hommes disparaît ; ce qui est occulté, c’est l’expropriation des ressources et des moyens de production qu’elles subissent et, par un renversement idéologique de la réalité, la domination et l'exploitation apparaissent comme des faits d’évidence, découlant de la “nature” différente des deux sexes. Une double tricherie se profile derrière les rapports de classe qui donnent aux hommes, dans chaque société, le pouvoir économique, juridique et politique.

De même que les ouvriers de Nîmes à qui, en 1844, Flora Tristan ne parvenait pas à "faire comprendre ce que c'était que de constituer la classe ouvrière" et qui lui disaient : "Mais il faut bien qu'il y ait des riches pour faire travailler les pauvres, autrement comment les pauvres vivraient-ils ?"⁵⁰ -, de même les femmes pour vivre ne peuvent se passer de l'“aide” des hommes. Le cercle de violence et d'exploitation, d'annulation intellectuelle et physique des femmes se referme sur cette arnaque, sur cette singulière et combien amère duperie, spécifique aux rapports de genre.

⁴⁸ Parmi les nombreuses analyses féministes sur ces questions, je ne citerai ici que les travaux de Christine Delphy (1999, 2001) sur le mode de production domestique et le patriarcat, ceux de Colette Guillaumin (1992, 1995) sur l'appropriation des femmes ainsi que les travaux d'anthropologie des sexes de Nicole-Claude Mathieu (1985, 1991, 1998, 1999).

⁴⁹ Christine Delphy (communication personnelle) voit dans ce processus quelque chose d'analogue au processus de l'accumulation primitive.

⁵⁰ Flora Tristan 1973, *Le Tour de France. Journal 1843-1844*, Paris, Maspéro-La Découverte : 112. Je remercie Colette Guillaumin d'avoir attiré mon attention sur ce passage.

Bibliographie

- Agustin L. 2005. "The cultural study of commercial sex", *Sexualities*, N.8 (5): 618-631.
- Almagioni G. 1995-1996. *La gestione sociale della fecondità in una società dell'Africa Occidentale*. Tesi di laurea. Università di Siena, Facoltà di Lettere e Filosofia.
- Nathalie Bajos N., Bozon M. Beltzer N. (dir.) 2008. *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris : La Découverte.
- Benabou E. 1987. *La prostitution et la police des mœurs au XVIII siècle*. Paris: Perrin.
- Bloch M. 1989. "The symbolism of money in Imerina". In J. Parry & M. Bloch, *Money and the morality of exchange*: 165-190. Cambridge - New York: Cambridge University Press.
- Bozon M. 1999. "Les significations sociales des actes sexuels". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 128.
- Braun V. & C. Kitzinger 2001. " "Snatch", "Hole", or "Honey-pot"? Semantic Categories and the Problem of Non-specificity in Female Genital Slang", *Journal of Sex Research*, May, 2001.
- Busoni M. 2001. *Il valore delle spose*. Roma, Meltemi.
- Collier J., Rosaldo M. Z., Yanagisako S. 1997. "Is there a family? New Anthropological Views". In Lancaster R. N. & M. di Leonardo eds., *The Gender/Sexuality Reader: Culture, History, Political Economy*: 71-81. New York and London: Routledge.
- Coomaraswamy R. 1996. *Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, Ms. Radhika Coomaraswamy, submitted in accordance with Commission on Human Rights resolution 1995/85*. O.N.U., ECOSOC, Commission On Human Rights, 6 February 1996, E/CN.4/1996/53.
- Coomaraswamy R. 2000. *Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, Ms. Radhika Coomaraswamy, on trafficking in women, women's migration and violence against women, submitted in accordance with Commission on Human Rights resolution 1997/44*. O.N.U., ECOSOC, Commission On Human Rights, 29 February 2000, E/CN.4/2000/68.
- Coomaraswamy R. 2003. *Integration of the Human Rights of Women and the Gender Perspective Violence against Women, Statement by Ms. Radhika Coomaraswamy Special Rapporteur on Violence against Women, its Causes and Consequences*. O.N.U., ECOSOC, Commission On Human Rights, session 59, 9 April 2003.
- Counts D. Ayers, J. K. Brown & J. C. Campbell eds. 1999. *To Have and to Hit. Cultural Perspectives on Wife Beating*. Urbana and Chicago: University of Illinois Press. 2nd edition.
- Delphy C. 1974. « Mariage et divorce, l'impasse à double face ». *Les Temps Modernes*, mai 1974. (in Delphy 1998).
- Delphy C. 1998. *L'Ennemi principal. Vol. 1. Economie politique du patriarcat*. Paris: Syllepse.
- Delphy C. 2001. *L'Ennemi principal. Vol. 2. Penser le genre*. Paris: Syllepse.
- De Zaldondo B. & J. M. Bernard 1995. "Meanings and Consequences of Sexual-Economic Exchange: Gender, Poverty and Sexual Risk Behavior in Urban Haiti". In R. G. Parker and J. H. Gagnon eds., *Conceiving Sexuality: Approaches to Sex Research in a Postmodern World*: 157-180. New York and London: Routledge.
- di Leonardo M. 1998. *Exotics at Home. Anthropologies, Others, American Modernity*. Chicago and London: University of Chicago Press.
- Echard N. 1985. "Même la viande est vendue avec le sang. De la sexualité des femmes, un exemple". In Mathieu N.-C. ed., *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*: 37-60. Paris: Editions E.H.E.S.S.

- El Dawla Aida Seif, Amal Abdel Hadi & Nadia Abdel Wahab 1998. "Women's Wit Over Men's. Trade-offs and Strategic Accommodations in Egyptian women's Reproductive Lives". In Rosalind Petchesky & Karen Judd, *Negotiating Reproductive Rights. Women's Perspectives Across Countries and Cultures*: 69-107. London and New York: Zed Books.
- Enloe C. 2000. *Bananas, Beaches and Bases. Making Feminist Sense of International Politics*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press.
- Fine M. 1988. "Sexuality, Schooling, and Adolescent Females: The Missing Discourse of Desire". *Harvard Educational Review*, 58 1: 29-53.
- Gagnon J. H. & R. G. Parker 1995. "Conceiving Sexuality". In R. G. Parker & J. H. Gagnon eds.. *Conceiving Sexuality: Approaches to Sex Research in a Postmodern World*: 3-16. New York and London: Routledge.
- Grange Omokaro F. 2009. "Féminités et masculinités bamakoises en temps de globalization", *Autrepart*, 49: 189-204.
- Gregor Th. 1985. *Anxious Pleasures. The Sexual Lives of an Amazonian People*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Guillaumin C. 1992. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'Idée de Nature*. Paris: Coté-femmes.
- Guillaumin C. 1995. *Racism, Sexism, Power and Ideology*. London – New York: Routledge.
- Hammar L. 1992. "Sexual Transactions On Daru: With Some Observations On The Ethnographic Enterprise". *Research in Melanesia*, 16: 21-54.
- Hans M.-F. 1988. *Les Femmes et l'Argent. Histoire d'une conquête*. Paris : Grasset.
- Hasday Jill Elaine 2005. « Intimacy and Economic Exchange », *Harvard Law Review*, 119: 491-530.
- Heise L. L. 1995. "Violence, Sexuality, and Women's Lives". In R. G. Parker & J. H. Gagnon eds. *Conceiving Sexuality: Approaches to Sex Research in a Postmodern World*: 109-133. New York and London: Routledge.
- Hicks E.K 1993. *Infibulation. Female Mutilation in Islamic Northeastern Africa*. New Brunswick– London : Transaction Publishers.
- Holland J., C Ramazanoglu, et al.. 1998. *The Male in the Head. Young people, Heterosexuality and Power*. London: The Tufnell Press.
- Hosken F. 1982. *The Hosken Report: Genital and Sexual Mutilation of Females*. Lexington
- Karras R. Mazo 1996. *Common Women. Prostitution and Sexuality in Medieval England*. Oxford: Oxford University Press.
- Kensinger K.M. 1984. "Sex and Food : Reciprocity in Cashinahua Society", *Working Papers on South American Indians*, 5 "Sexual Ideologies in Lowland South America".
- Kulick D. 1998. *Travesti. Sex, Gender, and Culture among Brazilian Transgendered Prostitutes*. Chicago and London: University of Chicago Press.
- Labby D. 1976. *The Demystification of Yap : Culture on a Micronesian Island*. Chicago, London : University of Chicago Press.
- Law L. 1997. "A Matter of "Choice": Discourses on Prostitution in the Philippines" in L. Manderson & M. Jolly eds., *Sites of Desire, Economies of Pleasure: Sexualities in Asia and the Pacific*: 233-261. Chicago and London: University of Chicago Press.
- Lee R.B. 1979. *The !Kung San : Men, Women and Work in a Foraging Society*. Cambridge - London: Cambridge University Press.
- Le Palec A. 1994. "Bamako se protège contre le Sida". In *Révélation du Sida et pratiques du changement social au Mali*. ORSTOM. ISD, dec.1994: 1-29.
- Lévi-Strauss C. 1967. *Les Structures élémentaires de la parenté*. Paris, La Haye : Mouton & Co.

- Lévi-Strauss C. 1971. « La Famille », Abidjan, Université d'Abidjan, 1972 « Annales de l'Université d'Abidjan. Ethnosociologie » 3, sér. F : 5-29.
- Lieber M., E. Hertz et J. Dahinden 2010. "Introduction" in *Cachez ce travail que je ne saurais voir. Ethnographies du travail du sexe*: 7-31. Lausanne: Editions Antipodes.
- Lim L. L. 1998. « Whither the sex sector? Some policy considerations » in Lim L.L. ed., *The sex sector. The economic and social bases of prostitution in Southeast Asia*: 206-222. Geneva: International Labour Office.
- Lim L.L. ed. 1998. *The sex sector. The economic and social bases of prostitution in Southeast Asia*. Geneva: International Labour Office.
- Malinowski B. 1922. *Argonauts of the Western Pacific*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Malinowski B. 1929. *The Sexual Life of Savages in North-Western Melanesia*. New York: Harcourt, Brace and World.
- Mane P. and P. Aggleton 2000. "Cross-National Perspectives on Gender and Power". In Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton eds. *Framing the sexual subject. The politics of gender, sexuality, and power*: 46-59. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- : 104-116.
- Mathieu N.-C. 1985. "Quand céder n'est pas consentir". In N.-C. Mathieu ed. 1985: 169-245 et in Mathieu 1991.
- Mathieu N.-C. 1991. *L'anatomie politique, Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris: Coté-femmes.
- Mathieu N.-C. 1994. « Relativisme culturel, excision et violences contre les femmes ». *La Revue du Ceric*, Paris VII, t. IX, Sexe et race, formes nouvelles.
- Mathieu N.-C. 1998. « Remarques sur la personne, le sexe et le genre », *Gradhiva* 23, 1998 Dossier : Anthropologie des sexes : 47-7.
- Mathieu N.-C. 1999. "Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine". *Les Temps Modernes*, n. 604, mai, juin, juillet.
- Mathieu N.-C. ed. 1985. *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*". Paris: Editions E.H.E.S.S.
- Mauss M. 1950. "Essai sur le don". In *Sociologie et Anthropologie*. Paris : P.U.F.
- Oetomo D. 2000. "Masculinity in Indonesia: Genders, Sexualities, and Identities in a Changing Society". In Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton eds., *Framing the sexual subject. The politics of gender, sexuality, and power*: 46-59. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Paiva V. 2000. "Gendered Scripts and the Sexual Scene: Promoting Sexual Subjects among Brazilian Teenagers". In Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton eds., *Framing the sexual subject. The politics of gender, sexuality, and power*: 216-239. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton 2000. "Framing the sexual subject". In Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton eds., *Framing the sexual subject. The politics of gender, sexuality, and power*: 1-25. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Patterson O. 1982. *Slavery and Social Death. A Comparative Study*. Cambridge Ma. – London: Harvard University Press.
- Pheterson G. 1986. *The Whore Stigma. Female Dishonor and Male Unworthiness*. La Hague: Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid. (trad. esp. El dans. Pheterson 2000).
- Pheterson G. 2000. *El Prisma de la Prostitucion*. Madrid: Talasa Ediciones (ed. or. The Prostitution Prism. Amsterdam: Amsterdam University Press, 1996)
- Pheterson G. ed. 1992. *Nosotras las putas*. Madrid: Talasa Ediciones (ed. or. *A Vindication of the Rights of Whores*. Seattle, Washington: Seal Press, 1989.).

- Preston-Whyte E., C. Varga, et al. 2000. "Survival Sex and HIV/AIDS in an African City". In Parker R., R. M. Barbosa & P. Aggleton eds., *Framing the sexual subject. The politics of gender, sexuality, and power*: 165-190. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Prieur A. 1998. *Mema's House, Mexico City. On Transvestites, Queens, and Machos*. Chicago & London: University of Chicago Press
- Ribeiro Corossacz V. 2004a. *Identité nationale et procréation au Brésil. Sexe, race, classe et stérilisation féminine*. Paris : L'Harmattan.
- Ribeiro Corossacz V. 2004b. *Il corpo della nazione. Classificazione razziale e gestione sociale delle riproduzione in Brasile*. Roma: CISU.
- Rubin G. 1975. "The Traffic in Women : Notes on the " Political Economy of Sex " ", In R.R. Reiter ed., *Toward an Anthropology of Women*: 157-210. New York: Monthly Review Press.
- Rubin G. 1984. " Thinking Sex : Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality " ". In C. Vance ed. *Pleasure and Danger : Exploring Female Sexuality*: 267-319. Boston, London: Routledge and Kegan Paul.
- Salomon C. 1998. " La personne et le genre au Centre Nord de la Grande Terre Nouvelle-Calédonie », *Gradhiva* 1998, 23 : 81-100.
- Salomon C. 2000. " Les femmes kanakes face aux violences sexuelles ". *Journal des Anthropologues*, n. 82-83: 287-307.
- Salomon C. 2000. " Hommes et femmes en Pays Kanak : Harmonie d'ensemble ou antagonisme sourd ? ". In Alban Bensa & Isabelle Leblic eds., *En Pays Kanak. Mission du Patrimoine ethnologique*, cahier 14. Paris : Ed. Maison des Sciences de l'Homme.
- Salomon C. 2003 « Quand les filles ne se taisent plus. Un aspect du changement postcolonial en Nouvelle-Calédonie ». *Terrain*, 40 :133-150.
- Sen A. 2001. "Many Faces of Gender Inequality". *Frontline* 18, n. 22.
- Shostak M. 1983. *Nisa : The Life and Words of a! Kung Woman*. New York: Vintage Books, Random House.
- Siskind J. 1973. *To Hunt in the Morning*. Oxford: Oxford University Press.
- Sheehan E. A. 1997. "Victorian Clitoridectomy. Isaac Baker Brown and His Harmless Operative Procedure". In Lancaster R. N. & M. di Leonardo eds., *The Gender/Sexuality Reader: Culture, History, Political Economy*: 325-334. New York and London: Routledge.
- Sturdevant S. 2001. " Who Benefits ? U.S. Military, Prostitution, and Base Conversion ". In Waller M.R. & J. Rycenga eds., *Frontline Feminisms. Women, War, and Resistance*. New York-London: Routledge.
- Sturdevant S. 2001. " Who Benefits ? U.S. Military, Prostitution, and Base Conversion ". In Waller M.R. & J. Rycenga eds., *Frontline Feminisms. Women, War, and Resistance*. New York-London: Routledge.
- Sturdevant S. Pollock and B. Stoltzfus 1992. *Let the Good Times Roll. Prostitution and the U.S. Military in Asia*. New York: The New Press.
- Tabet P. 1979. « Les mains, les outils, les armes ». *L'Homme* XIX, 3-4 : 5-61 (et in Tabet 1998).
- Tabet P. 1985a. " Fertilité naturelle , reproduction forcée ". In Mathieu N.-C. ed., *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*": 61-146. Paris: Editions E.H.E.S.S. (et in Tabet 1998).
- Tabet P. 1987. " Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant un compensation ". *Les Temps Modernes*, N° 490, mai 1987 : 1-53.
- Tabet P. 1998 . *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*. Paris: L'Harmattan.

- Tabet P. 2004. *La Grande Arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris : L'Harmattan [édition originale, La Grande Beffa. Sessualità delle donne e scambio sessuo-economico, Soveria Mannelli : Rubbettino, 2004].
- The National Sex and Reproduction Research Team & Carol Jenkins 1994. *National Study of Sexual and Reproductive Knowledge and Behaviour in Papua New Guinea*. Papua New Guinea Institute of Medical research Monograph No 10.
- UNAIDS 1997. *Women and Aids. UNAIDS point of view*. UNAIDS Best Practice Collection: Point of View. Geneva : UNAIDS, October 1997.
- UNFPA 2000. *The State of the World Population 2000*.
- UNFPA 2001 Population Issues Briefing Kit 2001.
- UNICEF 2000. "Domestic Violence Against Women and Girls". *Innocenti Digest*, n° 6. Preliminary Edition.
- Vance C. 1989. "Social Construction Theory : Problems in the History of Sexuality". In D. Altman, C. Vance, et al. *Homosexuality, Which Homosexuality? International Conference on Gay and Lesbian Studies*. London: GMP Publishers.
- Vance C. 1991. "Anthropology Rediscovered Sexuality: A Theoretical Comment". *Social Science and Medicine*, Vol. 33, 8.
- Vidal C. 1977. "Guerre des sexes à Abidjan : masculin, féminin, CFA ». *Cahiers d'Etudes Africaines*, 65, XVIIe 1, n° spécial : *Des femmes sur l'Afrique des femmes* : 121-153.
- Wekker G. 1999. "What's Identity Got to Do with It?" Rethinking Identity in Light of the Mati Work in Suriname". In E. Blackwood & S. E. Wieringa eds., *Female Desires. Same-Sex Relations and Transgender Practices Across Cultures* : 119-138. New York: Columbia University Press.
- White L. 1990. *The Comforts of Home. Prostitution in Colonial Nairobi*. Chicago and London: University of Chicago Press.
- Wijers M. and Lap-Chew L. 1997. *Trafficking in Women. Forced Labour and Slavery-like Practices in Marriage, Domestic Labour and Prostitution*. Utrecht: Foundation against Trafficking in Women STV.
- Wittig M. 1980. "On ne naît pas femme". *Questions féministes* 8.
- Wojcicki J.M. 2002. « She Drank His Money : Survival Sex and the Problem of Violence in Taverns in Gauteng, South Africa », *Medical Anthropology Quarterly* 16 3 : 1-28.
- Zavella P. 1997. « 'Playing with Fire'. The Gendered Construction of Chicana/Mexicana Sexuality". In Lancaster R. N. & M. di Leonardo eds.: 392-408. *The Gender/Sexuality Reader: Culture, History, Political Economy*. New York and London: Routledge.
- Zelizer V. 1997. *The Social Meaning of Money*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press,
- Zelizer V. 2005. *The Purchase of Intimacy*. Princeton/Oxford : Princeton University Press,